

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

4^e REUNION

DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME
REGIONAL GAZ BUTANE

NOUAKCHOTT, 17-19 JANVIER 1993

**
*

RAPPORT FINAL

11/3/93

Du 17 au 19 janvier 1993 s'est tenue à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) dans la Salle de Conférence de l'Hôtel du Complexe Olympique, la 4^e réunion du Comité de Pilotage du Programme Régional Gaz.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmed, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, en présence notamment :

- de Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, du Chef de la Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Mauritanie, du Conseiller ayant en Charge les Programmes Régionaux à la Délégation de la Commission des Communautés Européennes au Burkina Faso et du Représentant de Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS.

Y prenaient part aussi les Coordonnateurs Nationaux du Programme Gaz des pays suivants : Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

On notait également la participation d'un Administrateur de la CCE-Bruxelles.

(La liste complète des participants est jointe en annexe 1).

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le bureau ci-après a été mis en place pour diriger les travaux de la réunion du Comité de Pilotage :

- Président : Mauritanie
- Rapporteurs : Sénégal, Tchad.

..../....

Les Rapporteurs ont été assistés par le Coordonnateur Régional Gaz (CRG) et les autres Experts du CILSS.

Après amendement, le projet d'ordre du jour a été adopté (cf. annexe 2).

1. RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COORDINATION REGIONALE/CILSS

Après un rappel des activités retenues par la 3^e réunion du Comité de Pilotage de Bamako pour l'année 1992, le Comité a entendu l'état d'exécution du Programme au niveau régional (cf.annexe 3).

Du rapport d'activités de la Coordination Régionale, les points ci-dessous ont particulièrement fait l'objet de larges échanges de vues et d'informations entre les participants.

- Le niveau d'exécution des recommandations issues de l'Atelier sur la politique de promotion du gaz butane au Sahel .

Le Comité a constaté les efforts déjà entrepris par certains Etats dans la mise en oeuvre des recommandations relatives à :

- . l'harmonisation des consignes ;
- . l'harmonisation du prix du gaz ;
- . soutien du prix du gaz par la péréquation entre les différents produits pétroliers.

..../....

Le Comité a invité le CILSS à soutenir et à renforcer de tels efforts.

- La diffusion des outils de communication réalisés au niveau régional.

Le Comité a noté les difficultés rencontrées par certains Etats dans la diffusion de ces outils notamment les spots publicitaires. Il a alors recommandé que ceux-ci soient désormais réalisés par chacun des pays.

- Les missions de suivi - CILSS dans les Etats.

Le Comité a recommandé qu'un appui immédiat soit apporté par le CILSS à la Gambie, à la Guinée-Bissau et à la Mauritanie où le programme a encore des difficultés de démarrage.

2. RAPPORTS D'ACTIVITES DES COORDINATIONS NATIONALES

De l'exposé des rapports d'activités des Etats (cf. annexe 4) les points ci-après ont fait l'objet d'un examen par le Comité.

- Le niveau de réalisation d'une part des objectifs quantitatifs du programme (consommation du gaz et nombre de réchauds) et d'autre part des mesures d'accompagnement.
- Les Devis-Programmes
- Le lancement des Appels d'offres.

.... / ...

Concernant le niveau de réalisation des objectifs du programme, le Comité a constaté le niveau de la consommation du gaz et des réchauds vendus en 1992 par rapport aux objectifs initiaux du programme. Cela a été atteint grâce aux mesures d'accompagnement ci-après :

- aux actions d'animation ;
- de sensibilisation ;
- de formation ;
- de publicité.

menées dans le cadre de la promotion du gaz butane.

Toutefois, il a relevé l'insuffisance et/ou le manque d'équipements entre autre préjudiciable à la promotion de l'utilisation du gaz butane.

S'agissant des Devis-Programmes, le Comité a déploré le cumul des engagements ayant entraîné des difficultés de déblocage de fonds pour certains pays après approbation de leurs Devis-Programmes.

Afin de permettre à la Coordination Régionale d'établir d'ici à mi-février 1993 des ordres de recettes du programme, le Comité a recommandé aux Etats pour fin janvier 1993 :

- la clôture de tous leurs Devis-Programmes ;
- la présentation d'une situation financière sur le disponible.

.../...

Quant au lancement des appels d'offres, le Comité a été informé de la procédure engagée pour la fourniture des équipements en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal. Compte tenu du retard déjà accusé, il a souhaité le lancement immédiat des Appels d'offres internationaux envisagés et le racourcissement des délais d'exécution des marchés.

3. BILAN DE LA PHASE I DU PRG

Le Comité a entendu un rappel succinct du Coordonnateur Régional sur les grandes lignes de l'état d'exécution physique et financier du programme au 31 décembre 1992 portant sur :

- le niveau financier : il a constaté le faible niveau de consommation du budget du programme au 31/12/92 (52,35%) essentiellement dû à :
 - . la lourdeur des procédures administratives ;
 - . démarrage effectif du programme à partir de 1991 soit deux ans après la signature de la convention de financement ;
 - . changement de certains responsables chargés de l'exécution du programme (niveaux : national, régional et donateur) ;
 - . environnement socio-politico-économique dans les Etats membres du CILSS.
- au niveau physique, le Comité a enregistré l'évolution de la consommation du gaz et des ventes des réchauds passant de 1990 à 1992 respectivement de 57.000 TM à 66.168 TM et de 0 à 35.867 pour les réchauds.

.../...

Il s'est félicité du niveau de prise de conscience des populations sahéliennes dans la lutte contre la désertification par l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois.

Le Comité a constaté le vide juridique dans l'exécution du programme depuis le 31 décembre 1992, date d'achèvement de la phase I du programme.

Il a rappelé les difficultés techniques et financières dans la mise en oeuvre du programme (cf. 4 du présent rapport).

Au regard de ces constats et dans l'attente d'une éventuelle phase II, le Comité a recommandé la prolongation du programme pour une durée de 12 mois à compter de janvier 1993.

4. DEVIS-PROGRAMMES 1993

Le Comité a pris note des Devis-Programmes présentés par la Coordination Régionale et les Coordinations Nationales.

Examinant la requête adressée par le Mali au Secrétaire Exécutif du CILSS et relative à une dotation supplémentaire de fonds pour l'exécution de son programme, le Comité a recommandé que, sur la base des éléments financiers fournis à la Coordination Régionale, des dispositions nécessaires soient prises par le CILSS auprès de la CEE en vue de donner une suite à ladite requête.

.../...

5. DIVERS : EVALUATION DE LA PHASE I DU PRG

Le Comité a été informé de l'évaluation de la phase I du programme courant premier trimestre de l'année 1993. A ce titre, il a pris connaissance des termes de référence de ladite évaluation et a invité chaque Coordonnateur National Gaz (CNG) à prendre toutes dispositions nécessaires pour faciliter les travaux des consultants.

Le Comité de Pilotage a effectué une visite à la Société Mauritanienne de Gaz (SOMAGAZ).

A l'issue de ses travaux, le Comité adresse une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République Islamique de Mauritanie, à son Gouvernement et au peuple mauritanien pour l'accueil chaleureux dont il a été l'objet et pour les moyens mis en oeuvre pour la réussite de la 4è réunion du Comité de Pilotage du Programme Gaz Butane.

Le Comité a réitéré ses remerciements à la Commission des Communautés Européennes (CCE) pour l'appui constant qu'elle ne cesse d'apporter aux populations sahéliennes.

Fait à Nouakchott, le 19 janvier 1993

LE COMITE DE PILOTAGE

/ -) N N E X E S

- 1 - LISTE DES PARTICIPANTS
- 2 - PROGRAMME DE TRAVAIL
- 3 - COMMUNIQUE FINAL
- 4 - RAPPORT D'ACTIVITES CRG
- 5 - RAPPORT D'ACTIVITES
 - BURKINA FASO
 - MALI
 - MAURITANIE
 - NIGER
 - SENEGAL
 - TCHAD
- 6 - BILAN PRG
- 7 - TERMES DE REFERENCE : EVALUATION

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>NOM</u>	<u>PRENOMS</u>	<u>ADRESSES</u>
<u>Coordonnateurs nationaux</u>		
SAWADOGO	Madi	CNG (Burkina Faso)
T.	Riley	CNG (Gambia)
ELMER	TAVARES FERNANDES	CNG (Guinée-Bissau)
TANDIA	Amadou	CNG (Mali)
FALL	YOHBE O. TALEB	Programme National Gaz (Mauritanie)
DIENG	MIKA YERO	Direction Energie (Mauritanie)
TIEMOU	Issoufou	CNG (Niger)
BACAR	Guissé	CNG (Sénégal)
HAMAT	Haffadine	CNG (Tchad)
<u>CCE</u>		
J.	MOELLER	Administrateur, Commission - Bruxelles
K.	LECORNE	Délégation CCE (Mauritanie)
Mme B.S.	Wille	Conseiller Régional - OUAGADOUGOU

.../...

DELEGATION CILSS

KOUTABA	Michel	DPP/CILSS
ABOUBAKARI	KIO KOUDIZE	SDI/CILSS
DJIMRANGAR	G. Richard	CRG/CILSS
ABDALLAHI	O. Mahfoudh	Assistant/PRG

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

IVÈ REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

=====

PROGRAMME DE TRAVAIL

**LIEU : STADE DES JEUX OLYMPIQUES
(NOUAKCHOTT)**

DIMANCHE 17 JANVIER 1993 :

- 10h : Cérémonie officielle d'ouverture
. Allocution du Secrétaire Exécutif du
CILSS
. Discours d'ouverture du Ministre de
l'Hydraulique et de l'Energie
. Suspension séance (pause café)
- 11h - 16 h : Mise en place du Bureau
Rapport d'activités
. Au niveau régional
Rapport d'activités
. Au niveau national (Burkina Faso,
Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie,
Niger, Sénégal, Tchad)
- 20h : Cocktail

.../...

LUNDI 18 JANVIER 1993

- 8h30 - 16h : - Recommandations de l'Atelier de Ouagadougou - Mai 1992
 - Bilan du PRG
 - Devis-Programmes
 - au niveau régional
 - au niveau national
 Divers - présentation et échange de vues sur les termes de référence de l'évaluation du PRG
- 10h - 10h15 : Suspension séance (pause café)
- 19h : Cocktail

MARDI 19 JANVIER 1993

- 8h - 10h : - Visite SOMAGAZ
 - Cérémonie officielle de clôture
 - Présentation du Communiqué final
 - Discours de clôture du Ministre l'Hydraulique et de l'Energie.

COMMUNIQUE FINAL

La 4^e réunion du Comité de Pilotage du Programme Régional Gaz Butane s'est tenue du 17 au 19 janvier 1993 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmed, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, en présence notamment de Son Excellence Monsieur Maouloud Ould Sidi Abdallah, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, de Monsieur Michel KOUTABA, Directeur des Projets et Programmes, représentant le Secrétaire Exécutif du CILSS et du Chef de la Délégation de la Commission des Communautés Européennes à Nouakchott.

Ont participé à la réunion :

- le Coordonnateur Régional du PRG et les Coordonnateurs Nationaux :
 - du Burkina Faso
 - de la Gambie
 - de la Guinée Bissau
 - du Mali
 - de la Mauritanie
 - du Niger
 - du Sénégal
 - du Tchad

Ont également pris part, le Conseiller Régional de la Délégation CCE à Ouagadougou, deux fonctionnaires de la Commission des Communautés Européennes basés respectivement à Bruxelles et à Nouakchott ainsi que le Responsable de l'Information et de la Documentation du CILSS.

.../...

En ouvrant les travaux, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie s'est réjoui du choix de Nouakchott pour abriter les présentes assises du Comité de Pilotage du Programme Régional Gaz Butane au Sahel.

Situant l'importance de cette réunion, le Ministre Mohamed Lemine Ould Ahmed a souhaité voir engager une réflexion commune sur le développement de l'utilisation du gaz butane dans les pays Sahéliens et sur les perspectives d'avenir de ce programme hautement important pour la préservation de notre écosystème.

Auparavant, le Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Michel KOUTABA, a dans son allocution introductory rappelé que la tenue de cette 4^e Réunion du Comité de Pilotage intervient opportunément à la fin de la première phase du Programme Régional Gaz. De ce fait, il a souhaité que le Comité établisse au cours de ses travaux, le bilan critique de cette phase qui s'achève, mais aussi de se fixer de nouveaux objectifs pour l'avenir.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture de la réunion, le Comité de Pilotage a élu le bureau de séance suivant :

- Président : Mauritanie
- Rapporteur : Sénégal
- Co-Rapporteur : Tchad

Le Comité de Pilotage devait par la suite adopté son programme de travail ci-après :

..../....

- Examen et adoption de l'ordre du jour ;
- Rapports d'activités de l'année 1992 du Coordonnateur Régional et des Coordonnateurs Nationaux ;
- Bilan de la phase I du programme ;
- Devis Programmes 1993 du Coordonnateur Régional et des Coordonnateurs Nationaux ;
- Divers.

Après des échanges de vues très fructueux sur chacun des points inscrits à l'ordre du jour, le Comité a fait des observations et recommandations ci-après :

- 1- Constatant le statut quo observé depuis l'Atelier tenu à Ouagadougou du 18 au 22 mai 1992, le Comité réaffirme la nécessité de la mise en oeuvre par les Etats des recommandations issues dudit Atelier, notamment celles relatives à l'harmonisation des consignes de bouteilles, des structures de prix du gaz, de l'indexation sur les prix internationaux et du regroupement des commandes d'achat de gaz.
- 2- Constatant la timidité des actions jusque-là engagées dans certains pays, le Comité recommande aux Coordinations concernées de déployer des efforts conséquents afin d'atteindre les objectifs initialement fixés, et cela à travers notamment l'intensification de la campagne d'information et de sensibilisation des populations sur l'utilité du gaz butane.

.../...

- 3- Constatant le démarrage tardif du programme et la faiblesse des taux de réalisation enregistrés dans certains pays, le Comité recommande la prolongation, pour une durée d'un an, de la première phase, et cela afin de mener à son terme le programme d'activités arrêté.
- 4- Constatant que l'établissement des Devis-Programmes doit tenir compte des reliquats de fonds disponibles, le Comité recommande que tout soit mis en oeuvre tant au niveau régional que national pour l'exécution effective du programme.

Au terme de ses travaux, le Comité de Pilotage a réitéré ses vifs remerciements et sa sincère gratitude à la Commission des Communautés Européennes pour le soutien financier et l'assistance techniques apportés dans la mise en oeuvre du Programme Régional Gaz Butane au Sahel, et souhaité la poursuite de cet appui.

Le Comité de Pilotage a également adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au peuple mauritanien, pour l'accueil fraternel et l'hospitalité toute africaine dont il a été l'objet durant son séjour en Mauritanie.

.......

La prochaine réunion du Comité de Pilotage du Programme Régional Gaz se tiendra en Novembre 1993 au Burkina Faso.

Fait à Nouakchott, le 19 janvier 1993

LE COMITE DE PILOTAGE

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

RAPPORT D'ACTIVITES 1992

=====

CONVENTION DE FINANCEMENT
N° 4215/REG
PROJET 6100 20.94.172

NOVEMBRE 1992

DJIMRANGAR G. RICHARD
COORDONNATEUR REGIONAL
GAZ

I. INTRODUCTION

Les activités menées au cours de l'exercice 1992 dans leur ensemble s'inscrivent dans le cadre des propositions et recommandations issues de la 3^e réunion du Comité de Pilotage tenue à Bamako du 13 au 16 Janvier 1992.

Les actions retenues sont :

Au niveau régional :

- la préparation et la finalisation du devis-programme 1992 ;
- la préparation et l'organisation d'un atelier sur la politique régionale de promotion du gaz butane ;
- le déploiement de la campagne d'animation et de sensibilisation par:
 - . l'utilisation des animatrices maliennes dans le cadre d'appui aux autres Etats.
 - . la mise à disposition des Etats du court métrage et des spots publicitaires réalisés au niveau régional
 - . la confection des T. Shirts et autocollants
 - . Missions suivi CILSS
 - . l'évaluation du PRG.

Au niveau des Etats :

- la préparation et la finalisation du devis-programme 1992
- la signature des protocoles d'accord entre Etats/Sociétés pétrolières et la signature des contrats de prêt (CNG-Sociétés pétrolières) et des contrats de prêts (CNG-artisans)
- la poursuite de la campagne nationale d'animation et de sensibilisation ;
- la formation des artisans et la mise à leur disposition de crédits.

Le manque d'informations sur le disponible des engagements dans les Etats, le cumul des actions par année et le départ de quelques Coordonnateurs Nationaux du projet constituent le goulot d'étranglement de cet exercice 1992.

.......

Au niveau régional

1. Devis-Programme Régional

Le Devis-Programme 1992 de la Coordination Régionale a été adopté le 14/4/92 et signé le 03/7/92. L'engagement financier n'a pas été possible à cause du manque de disponible au niveau de la CCE. Raison pour laquelle, il est demandé à tous les Etats de procéder à la clôture des exercices passés. Il faut retenir que les fonds "crédits aux artisans" retenus au niveau régional devraient être mis à la disposition des Etats.

Provisoirement, la Coordination Régionale fonctionne sur le Devis-Programme 1991 en attente de la signature de l'Avenant au DP91.

Ainsi, en se référant aux différents devis-programmes engagés au niveau régional, l'on peut dire que les engagements cumulés s'élèvent à 2.223.800 ECU.

Les dépenses effectuées par rubrique jusqu'au 31/12/92 sont estimées à 968.966 ECU.

Il ressort que les fonds des postes 40 et 50 (Appui production des supports marmites et wagons-citernes) n'ont pas été entamés. Il avait été retenu de conserver 5.000.000 FCFA (14.994,53 ECU) du poste 40 pour la Coordination Régionale. Le restant devait aller aux Etats.

2. Atelier sur la politique de promotion du gaz butane

Pour la préparation et l'organisation de l'atelier, la Coordination Régionale a utilisé les compétences d'un Consultant Malien - Mr MODIBO DICKO - IT POWER. L'atelier s'est tenu à Ouagadougou du 18 au 22 Mai 1992.

Les principaux sujets discutés sont :

- . l'harmonisation régionale des structures de prix du gaz et des équipements ;
- . l'étude et le choix des propositions stratégiques de l'Etude Régionale Prix et Transport effectuée par le Bureau d'Etudes SEED ;
- . l'élaboration d'un programme cohérent, pertinent et performant d'investissement sur la demande pouvant faire l'objet d'une deuxième phase du PRG.

.../...

L'atelier a constaté les limites de la promotion du gaz butane liées entre autres à la fuite transfrontalière des bouteilles et a recommandé l'harmonisation des consignes, le regroupement des commandes de bouteilles et a encouragé la promotion des bouteilles populaires (3 kg et 6 kg) destinées aux ménages à revenu modeste.

S'agissant de l'harmonisation des structures de prix du gaz, l'atelier a adopté la structure suivante : Prix CAF, transport terrestre, frais importateurs, droits et taxes, rémunération des distributeurs marges aux revendeurs, subvention.

Concernant la subvention, il a été recommandé aux Etats le soutien du prix du gaz par tous les moyens appropriés et notamment par la péréquation entre les différents produits pétroliers en vue de réduire et de stabiliser le prix au consommateur à un niveau compétitif par rapport aux combustibles ligneux les plus utilisés dans les centres urbains.

Sur les recommandations issues de l'Etude Régionale sur les prix et le transport du gaz butane, l'atelier a recommandé l'indexation sur les prix internationaux et le regroupement des commandes de gaz.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds investissements (achat camions-citerne), l'atelier a recommandé qu'un appui financier conséquent soit apporté aux Etats.

L'atelier a défini des circuits d'approvisionnement à partir des pays côtiers et des pays enclavés, et a recommandé la réalisation d'une étude régionale objective pour optimiser ces circuits.

Constatant le démarrage très tardif de la phase I du Programme et appréciant la contribution que pourrait apporter ce programme dans la lutte contre la désertification, tenant compte des préoccupations des Etats membres, l'atelier a recommandé la mise en place de la phase II du programme régionale à partir de janvier 1993.

Enfin, l'atelier se félicite du rapprochement entre les Etats et les opérateurs économiques du secteur pétrolier tant sur le plan institutionnel que sur celui des opérations afin d'atteindre l'objectif audacieux que le CILSS s'est assigné dans la lutte contre la désertification.

.......

3. Campagne d'animation et sensibilisation

3.1. L'utilisation des animatrices maliennes

Une des recommandations de la 3^e réunion du Comité Régional de Pilotage du PRG, était d'utiliser les compétences des animatrices maliennes pour la formation des animatrices dans les autres Etats.

Malgré la non disponibilité du contrat de service entre le CILSS et les animatrices maliennes, Mme MACALOU AWA DEMBELE a effectué une 1^{re} mission du 28 avril au 16 mai 1992 à Bissau sur demande de la Coordination Nationale.

Les contrats de services ont été signés permettant donc à la Coordination Régionale de disposer de consultants pouvant aider dans les Etats qui en feront la demande.

3.2. Court métrage

Le film, "la vie en fumée" réalisé par CINECOM a été réceptionné le 8 Mai 1992.

Il s'agit de :

- 17 cassettes vidéo du film en français (BVU)
- 17 cassettes vidéo du film en français (VHS).

Les cassettes ont été remis aux Coordonnateurs Nationaux à l'atelier sur la politique de promotion du gaz butane sus-mentionné.

Il est évident que le film ne peut présenter tous les aspects souhaités de la désertification, ni les équipements utilisés d'un pays à l'autre pour la promotion du gaz butane.

Dans l'avenir, il est souhaitable de réaliser les outils de communication dans chaque Etat avec ses vraies réalités. La coordination régionale doit aider surtout au lancement des marchés et aux choix des soumissionnaires.

3.3. Spots publicitaires

Le marché de spots publicitaires a été confié à la Société AGICOP.

Le jury chargé de la réception des cassettes a apporté plusieurs amendements si bien que la réception a eu lieu seulement le 03/11/92.

.../...

Les cassettes ont été envoyées dans les Etats par l'intermédiaire des CONACILSS qui étaient à Ouaga du 31/10/92 au 14/11/92.

Les scénarios des spots ont intéressé :

- la présentation des équipements gaz
- les offres en cadeau de mariage
- la sensibilisation des mamans par leurs enfants pour l'utilisation du gaz butane.

Les présents spots ne reflètent plus la réalité dans certains Etats. C'est pourquoi, il est souhaitable qu'à l'avenir les actions de médiatisation se fassent dans les Etats, ce qui réduira énormément les scénarios à mettre au point conformément aux recommandations de l'atelier de Ouagadougou qui a retenu de mettre désormais à la disposition des Etats 85% du montant réservé aux actions d'animation et sensibilisation.

3.4. Confection des T. Shirts et autocollants

Un appel d'offres restreint a été lancé à partir du 20 Septembre 1992 à travers six pays pour la confection des T. Shirts et autocollants.

Les offres de soumission ont été examinées et la date butoire de soumission fixée au 20 octobre 1992 reportée au 10 novembre a été respectée par tous les soumissionnaires.

Le compte rendu du dépouillement de l'appel d'offres a été envoyé à tous les soumissionnaires.

Le CILSS signera un contrat de marché avec les deux (2) soumissionnaires retenus.

4. Missions suivi CILSS

Plusieurs missions de suivi ont été réalisées au cours de l'exercice 1992 par le Coordonnateur Régional ou par Monsieur Jean Claude TRUTAT, alors Conseiller du Secrétaire Exécutif du CILSS.

La mission du Coordonnateur Régional au Tchad en avril 1992 avait pour but d'aider au déblocage de la situation afin que les activités de terrain puissent démarrer dans ce pays.

.../...

La deuxième mission du CRG au Cap-Vert avait pour objet d'aider à la finalisation du Plan d'action et du Devis-Programme 1992 de ce pays. Les documents ont été préparé conjointement avec le CNG, signés par les autorités compétentes du Cap-Vert et ramenées à Ouagadougou pour introduction dans le circuit de signature.

Malheureusement ces documents sont retournés par la Délégation CCE au CILSS/PRG pour insuffisance de fonds dans l'enveloppe allouée au PRG par la Convention de financement.

La troisième mission était relative à la préévaluation du PRG au Tchad, au Niger et au Mali.

La troisième mission du CRG concerne le Mali et elle était relative à la représentation du CILSS à la table ronde des Bailleurs de fonds sur l'étude de stratégie de l'énergie domestique au Mali (Novembre 1992).

Quant aux missions de Mr TRUTAT, elles se sont réalisées dans trois pays (Guinée-Bissau, Gambie et Mauritanie)

GUINEE-BISSAU : 2 missions d'appui au Coordonnateur National Gaz (2-9 Mai 1992 et 29 Mai 1992) pour la sélection et la formation de la première Equipe d'animation-démonstration avec l'animatrice malienne et la définition de la stratégie de promotion du gaz butane.

GAMBIE : Cette mission vient renforcer l'étude sur le problème d'approvisionnement. Conditionnement du gaz en Gambie réalisée par ECTI en janvier 1992. Les propositions seront développées dans la partie nationale de la Gambie.

MAURITANIE : Cette mission (20 au 25 juin 1992) devait permettre de diagnostiquer les raisons du retard dans le démarrage du PRG au niveau de ce pays et d'aider à la recherche d'une solution appropriée.

MISSION DE PREEVALUATION :

Les termes de référence de la mission d'évaluation du Programme Régional Gaz ont été finalisés en juin 1992 et transmis à la CCE à Bruxelles en juillet 1992. L'évaluation avait été prévue pour septembre-octobre.

.../...

Malheureusement, il semble que le manque de disponible sur le montant de la convention de financement est la cause du retard de cette étude.

Une préévaluation a été réalisée par le CRG au niveau de trois (3) pays (Mali, Niger et Tchad) au mois d'octobre.

Sur les 3 pays, seul le CNG du Mali a été présent dès la préparation du programme jusqu'à sa mise en oeuvre.

Les activités de terrain ont démarré effectivement dans ces pays. Les relations entre les différentes parties (Etat/Sociétés Pétrolières/CCE) sont bonnes.

Sur l'ensemble de ces pays, on peut estimer une vente de plus de 25.000 réchauds.

Les problèmes auxquels se confrontent souvent les Coordonnateurs sont la rupture fréquente du gaz et des réchauds due la situation politique des pays.

Il faut reconnaître l'engouement que suscite la promotion auprès des ménages et la volonté de toutes les parties prenantes pour la continuation de cette activité.

L'on peut dire que la phase I du programme est pour beaucoup de pays, la phase d'équipements.

Ainsi, pour la pérennisation de l'utilisation du gaz butane, des actions de sensibilisation doivent être renforcées au niveau des différents Etats.

Au niveau national

Burkina Faso

Le plan d'action du Burkina Faso a estimé à 285.640.000 FCFA le montant nécessaire à la réalisation des actions retenues pour les trois années d'exécution du projet PRG.

Après la signature du protocole d'exécution entre le CILSS et le Burkina Faso, un montant de 177.550.000 FCFA avait été engagé pour l'exercice 1990. Sur cet exercice, les dépenses effectuées sont estimées à 119.649.603 FCFA dont 94.600.000 FCFA destinés aux prêts des Sociétés Pétrolières (Fonds Gaz) et 24.885.000 FCFA pour les autres actions confondues. Il reste un disponible de 58.065.000 FCFA.

.../...

Le Devis-Programme 1991 a été estimé à 50.195.000 FCFA ce qui amène le montant total engagé pour le Burkina Faso à 227.745.000 FCFA.

Les dépenses effectuées jusqu'au 31/12/92 sont estimées à 163.000.000 FCFA environ.

Le Devis-Programme 1992 du Burkina Faso a été rejeté. Pour son fonctionnement la coordination nationale a été obligée de préparer un Avenant N°1 au DP91.

Le constat sur le terrain de l'activité gaz butane au Burkina faso montre que la sensibilisation par les médias, les actions sur le terrain ont été bonnes pour l'année 1992, malgré l'absence à temps plein des animatrices.

La promotion du gaz butane au Burkina Faso semble intéresser également les bouteilles de 12,5 kg.

L'on peut dire que la coordination nationale était présente à toutes les manifestations de grandes importances (Journées Culturelles de Bobo et SIAO de Ouagadougou).

L'impact du projet est que 6.517 réchauds ont été achetés et que la consommation est en progression sensible. De 1700 TM en 1989, il est passé à 2 086 TM en 1990, à 2.100 TM en 1991 et à 2.700 TM en 1992.

C'est dire que l'objectif que s'est fixé le plan d'action du Burkina n'a pas été atteint (3 150 TM). Ceci est peut être dû au lent démarrage du programme.

Il importe d'imprimer une synergie au niveau de tous les acteurs par la mise en oeuvre pratique des actions prévues dans le Plan d'Action.

CAP-VERT

Le Cap-Vert a été marginalisé au départ du projet.

Toutefois, la Commission a donné son accord pour une action de taille très limitée au Cap-Vert.

Ainsi, à l'instar des autres pays du CILSS, le Cap-Vert a élaboré son plan d'action et son DP92 pour un montant de 41.791.664 FCFA. Le manque de disponible n'a pas permis d'engager cette somme.

.../...

Néanmoins, il faut reconnaître qu'à la signature du protocole d'exécution, un montant de 5.150 ECU (1.717.293 FCFA) avait été mis à la disposition de ce pays pour le fonctionnement de la Cellule Nationale de Coordination.

Cette somme n'a pas été utilisée. Malgré, l'inaction de la Cellule de Coordination, l'on peut dire que l'évolution de promotion du gaz butane est satisfaisante.

La consommation qui était de 5.508 TM en 1990 est passée à 5.700 TM en 1992.

Pour faire face à cette évolution, une stratégie de promotion a été proposée et elle concerne :

- l'augmentation de la capacité de production (remplissage de bouteilles de 2,75 kg et des contenaires) jusqu'à 2.000 kg/heure ;
- l'augmentation du stock outils de réservoirs de 2,75 kg de plus de 3.000 bouteilles ;
- la production locale de supports marmites. Pour ce pays, s'il avait effectivement utilisé le fonds gaz comme les autres Etats, il est certain que la promotion du gaz aurait fait son bonhomme de chemin.

GAMBIE

La composante nationale du PRG en Gambie a connu des bouleversements. L'ancien Coordonnateur a été promu à un nouveau poste. Le nouveau Coordonnateur pour des problèmes de gestion s'est vu confisqué par la Délégation CCE-Gambie le matériel roulant de la cellule de coordination de la Gambie.

Mais, l'on peut dire que la Gambie a eu trois (3) engagements d'un montant total de 526.680 ECU.

Les dépenses effectuées jusqu'à la date du 31/12/92 s'élèvent à 25.497 ECU.

Concernant les activités de l'année 1992, l'on peut dire qu'une étude pour l'approvisionnement de la Gambie par camion citerne à partir de Dakar a été réalisée par deux Consultants de ECTI en janvier 1992.

.../...

Une mission d'appui de la coordination régionale effectuée par Mr TRUTAT devrait aider à résoudre de manière appropriée le problème de l'approvisionnement, conditionnement du gaz en Gambie.

Les constats de la mission sont d'ordre économique, technique et institutionnel.

Il a été proposé de doter la Gambie des équipements fondamentaux pour assurer un approvisionnement régulier et optimisé.

Assurer la Gambie d'une garantie d'approvisionnement régulier au prix le plus économique sans charges récurrentes de transport (achat camions- citerne).

Plusieurs correspondances entre la Délégation CCE-Gambie et le CILSS ont permis de mettre à la disposition de ce pays, les modèles de contrat pour un éventuel prêt à SUNGAZ et à GAMGAZ.

Etant donné que ce pays n'a pas résolu son problème d'approvisionnement, aucune action concrète de terrain n'a été réalisée.

GUINEE-BISSAU

L'engagement financier au niveau de ce pays s'élève à **98.545.500 FCFA** (engagement 90 + engagement 91).

Les dépenses effectuées jusqu'à ce jour ne concernent que le fonctionnement et partiellement la formation de 6 animatrices.

Ce montant est de : **1.515.000 FCFA**.

Quant aux activités proprement dites, elles sont quasi nulles, depuis le départ d'EPIFANIOU DE MELO pour les études.

Toutefois, la coordination régionale avait appuyé le Coordonnateur National par deux missions d'appui et une mission de consultation (formation des animatrices bisséennes).

Ainsi les actions menées par la mission en 1992 dans ce pays se résument comme suit :

.../...

1. Rencontre avec la Direction de l'Energie pour ajuster les positions au fur et à mesure de l'apparition des problèmes de manière à en trouver des solutions positives : cas du remplacement de l'ancien CNG ; cas de la fabrication locale des supports-marmites ;
2. Rencontre avec la Société DICOL consacrée à la présentation du PRG, au remplacement de DE MELO et au financement de la réhabilitation de son centre d'emplissage.
3. Rencontre avec la Délégation CCE pour faire part de la situation et des actions engagées ou à engager.
4. Rencontre décideurs à la Direction de l'Energie CCE-CONACILSS de CNG - Mission - DG DICOL - GUIMETAL - Responsable des Animatrices.
5. 1ère identification des animatrices et formation des six premières.

Le manque d'équipements au niveau de ce pays, ne nous permet pas d'apprécier l'impact du projet au niveau de ce pays. Toutefois, la consommation du gaz est variable soit :

688,11 TM en 1990
622,220 TM en 1991
660,020 TM en 1992

MALI

L'engagement cumulé des montants du Protocole d'exécution entre le CILSS et le Gouvernement du Mali, de l'Avenant n°1 pour la deuxième année et du devis-programme 1992 s'élève à 310.500.000 FCFA .

Les dépenses engagées jusqu'au 31/12/92 sont estimées à 233.675.000 FCFA.

Au Mali, les activités pendant l'exercice 1992 se résument comme suit :

- * séances de projection et d'animation/démonstration ;
- * élaboration d'un manuel de formation à la maîtrise des micro-ordinateurs ;

....

- * formation des animatrices sur les "collectes et traitement des données sur support informatique" ;
- * suivi des ménages équipés en gaz ;
- * préparation de la campagne de décentralisation des activités du programme vers Ségou ;
- * vente promotionnelle et préparation de jeux concours sur le gaz butane.

Plus de 130 séances d'animation/démonstration ont été réalisées au Mali.

Les endroits privilégiés sont les jardins et les garderies d'enfants, les centres et services féminins, les familles et les institutions.

Les problèmes que rencontrent la promotion du gaz butane au Mali sont la rupture fréquente de stock au niveau des Sociétés Pétrolières engendrant une baisse considérable du rythme d'acquisition des réchauds par les ménages et des difficultés des Sociétés Pétrolières à disposer des fonds rapidement pour l'achat des équipements. L'impact du PRG au Mali est réel. Depuis le démarrage du programme dans ce pays en 1991 environ 10.000 réchauds ont été vendus.

Les réchauds préférés des ménages maliens sont les Guateli de TOTAL-TEXACO.

La consommation du gaz ne cesse d'augmenter. Elle est passée de 1047 TM en 1990 à 1200 TM en 1991 et à plus de 1400 TM en 1992.

MAURITANIE

En nous référant au plan d'Action de la Mauritanie, l'enveloppe budgétaire mise à sa disposition s'élève à 393.172,5 FCFA soit 1.179.500 ECU dont 1.060.000 ECU (371.000.000 FCFA) représente le Fonds Gaz.

Pour l'exercice 1992, la Cellule Nationale de Coordination a été équipée. Ainsi les dépenses engagées jusqu'au 31/12/92 s'élèvent à 22.066 ECU.

Toutefois, aucune activité de terrain n'a commencé en raison du manque d'équipements.

....

Il faut reconnaître que les raisons du retard du lancement du PRG en Mauritanie tiennent essentiellement de l'inertie des composantes régionale-nationale qui devaient accorder leur violon pour stimuler les partenaires et proposer des solutions concrètes pour avancer d'une part et d'autre part au blocage de la CCE-Bruxelles sur le type d'Appel d'Offre et de l'absence du Conseiller en charge du dossier.

Pour ce faire, la Coordination Régionale a dépêché une mission en juin 1992 pour clarifier les données exactes de la situation, s'efforcer de dénouer les blocages actuels et donner des orientations précises sur ce qu'il y a lieu de faire pour avancer.

Aucune action de terrain n'a commencé jusqu'à ce jour.

NIGER

En nous référant aux devis-programmes du Niger, l'on peut dire que le cumul des engagements au niveau de ce pays s'élève à 1.244.060 ECU pour les trois années d'exécution.

Les dépenses réalisées jusqu'au 31/12/92 s'élèvent à 152.612.000 soit 436.035 ECU.

Pour l'exercice 1992, les activités du Programme National Gaz suivent la stratégie arrêtée l'année précédente à savoir :

- animation-sensibilisation (démonstration) ;
- collecte de données ;
- vente promotionnelle ;
- subvention gaz ;
- campagne de fidélisation ;

Les séances d'animation-sensibilisation sont réalisées à l'intention des Institutions publiques et privées ainsi qu'à l'intention des consommateurs.

Il ressort de ces campagnes de sensibilisation que le gaz est accepté par les ménages en raison des avantages liés surtout à l'utilisation (rapidité, économie, propreté).

Cependant les ménages trouvent que le prix du gaz reste élevé.

.......

La collecte de données se fait mensuellement par la Coordination Nationale pour connaître la consommation du gaz et la vente des réchauds auprès des Sociétés Pétrolières.

La vente promotionnelle se poursuit parfois avec la campagne de fidélisation. Le Niger continue la subvention des équipements et du gaz par recours du Fonds Gaz.

Il faut reconnaître que la subvention des équipements a été bénéfique pour les ménages nigériens étant donné que 10.000 réchauds environ ont été vendus pendant les deux années du projet.

Par contre, la consommation du gaz n'a pas évolué pour des raisons d'ordre politique et économique (rupture fréquente, absence de salaire) et du coût supposé encore élevé du gaz.

C'est pourquoi, le Niger entend poursuivre la subvention du gaz et des équipements en liaison avec d'autres actions de développement de ce produit.

SENEGAL

L'engagement financier pour l'exécution du PRG au Sénégal s'élève à 382.859.500 FCFA. Les dépenses effectuées jusqu'au 31.12.92 sont de l'ordre de 375.000.000 FCFA dont 350.000.000 FCFA pour le Fonds Gaz.

Pour l'exercice 1992, les activités réalisées se résument comme suit :

- étude sur le degré d'organisation des groupements féminins dans les villes ciblées pour le PNG ;
- étude sur le secteur artisanat ;
- étude sur les équipements gaz auprès des ménages Dakarois ;
- synthèse des résultats d'enquêtes ;
- réalisation de spots publicitaires ;
- organisation d'un séminaire à l'intention des animatrices ;
- etc...

....

Toutes ces activités sont dans le rapport annuel du Coordonnateur National Gaz.

Ce qui importe de dire, au regard du rapport d'activité du CNG, l'on note que le Programme est lancé au Sénégal et que les résultats sont satisfaisants.

La consommation est passée d'environ 40.000 TM en 1991 à plus de 43.000 T en 1992.

TCHAD

Au regard des devis-programmes du Tchad, le cumul des engagements s'élève à 227.680.157 FCFA. Les dépenses effectuées jusqu'au 31.12.92 s'élèvent à 118.442.700 FCFA soit 338.408 ECU.

Le programme national gaz au niveau du Tchad a pu démarrer sur le terrain qu'à partir du mois d'avril 1992.

Les activités réalisées peuvent se résumer comme suit :

- Formation des animatrices ;
- Démonstration dans les quartiers ;
- Réalisation de spots publicitaires ;
- Campagne médiatique.
- Prêt aux Sociétés Pétrolières.

Au regard du rapport d'activité du Coordonnateur National, l'on peut dire que le programme a démarré et l'on peut constater l'engouement de la population à vouloir se doter des équipements gaz.

Ainsi, pour l'année 1992, une vente de 4.000 à 4.500 réchauds s'ajoute aux quelques 3.000 réchauds des années précédentes.

Les problèmes que rencontrent ce pays sont similaires à ceux du Niger à savoir la rupture fréquente du gaz et le coût supposé encore élevé du gaz. A cela, il faut également ajouter la rupture fréquente des équipements due à l'organisation des Sociétés Pétrolières.

.......

CONCLUSION

Au regard de cette situation, peut-on dire que les objectifs recherchés pour l'exercice 1992 ont-ils été atteints? Non et oui.

Non. Les changements ou le remplacement des Coordonnateurs et des Conseillers en charge du programme après quelques années de suivi du projet, l'inadéquation du dispositif de pilotage du programme, la faiblesse des campagnes d'animation-sensibilisation, et de la vente des réchauds par subvention, en un mot les retards que connaissent certains pays constituent le point faible.

Oui. L'engagement des consommateurs à l'utilisation du gaz dans certains pays ayant démarrés, l'évolution des consommations du gaz butane dans les pays du CILSS et les efforts consentis au niveau des Etats sont à l'actif de l'exercice 1992.

BILAN DE LA PHASE I DU PRG

Le tableau 1 ci-annexé donne le bilan d'exécution du PRG tant au niveau national que régional.

Du point de vue de l'exécution financière au 31 décembre 1992, seuls 1.377.128 FCFA ont été dépensés sur un budget de 2,891 milliards de FCFA.

Sur cette somme dépensée, 514 millions de FCFA représentent des prêts aux Sociétés Pétrolières (Burkina, Mali, Sénégal, Tchad).

Quant aux actions sur les ventes promotionnelles (subvention équipement et subvention gaz), les sommes dépensées sur le Fonds Gaz s'élèvent à 177.585.000 FCFA environ, soit une dépense de 691.585.000 FCFA sur le Fonds Gaz.

REMARQUES :

1. Le cumul des engagements au niveau des devis-programmes a entraîné la non connaissance des budgets exacts alloués aux différents bénéficiaires. D'où la demande de clôture des devis-programmes passés.

..../....

2. Les scénarios des différents Etats sur l'utilisation du Fonds Gaz n'ont pas aidé à clarifier la situation financière.
Etant donné que chaque Etat avait un Fonds gaz propre, il fallait le dégager entièrement comme le Sénégal pour ne pas avoir à l'engager de nouveau.
3. Au regard de l'exécution financière, le Mali aura de problèmes sur les ventes promotionnelles, car ce pays n'a fait qu'un prêt de 20 millions aux Sociétés Pétrolières et il lui faut un appui au Fonds Gaz du Mali. Le souhait est qu'une bonne part du Fonds "camions-citernes" soit versée dans le Fonds Gaz de ce pays.

Les actions sur la demande (animation-sensibilisation et ventes promotionnelles) n'ont pas démarré dans la plupart des pays membres du CILSS pour diverses raisons (absence d'équipements gaz - retard dans le lancement des appels d'offres, etc....).

Toutefois, pour les pays dont les actions de terrain hormis le Sénégal dont on ne tient pas tellement compte de l'équipement, l'on peut dire que les actions ont permis d'écouler 35.867 réchauds et d'augmenter la consommation du gaz. La consommation totale du gaz est passée de 59.228 TM en 1991 à plus de 66.168 TM en 1992.

C'est dire que l'objectif fixé est atteint malgré le retard que connaissent d'autres pays. C'est pourquoi le problème d'approvisionnement ne doit pas être perdu de vue.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds d'investissement (achat camions citernes), l'étude SEED a préféré que ce fonds soit utilisé à d'autres fins (Etude transport rail Dakar-Bamako, investissement stockage gaz Tchad, Niger, Gambie) d'où notre proposition d'appuyer le Mali.

D'une manière générale, les parties prenantes (opérateurs-Gouvernements et Délégations CCE) se sont activement investis dans la phase I du programme malgré quelques escarmouches au départ. Une mention particulière doit être faite aux Gouvernements du Burkina Faso et du Sénégal, qui subventionnent le gaz à partir d'autres ressources que celles fournies par la CCE.

.../...

Le Comité de pilotage de Bamako a permis une intensification des actions auprès de toutes les parties concernées, aboutissant ainsi au déblocage de la situation dans certains pays (Guinée-Bissau et Mauritanie) à la formation des animatrices (Guinée-Bissau) et à la réalisation de supports médiatiques.

Comme points forts de la phase I du PRG, on peut citer le rapprochement entre les Administrations et les Sociétés Pétrolières, la mise en place des mesures de détaxation et de subvention à la promotion du gaz butane, la volonté de tous les Etats à poursuivre ce programme, etc...

La difficulté du redéploiement des Fonds gaz, le changement ou le remplacement des Coordonnateurs après quelques années de suivi du programme, l'inadéquation du dispositif de pilotage du programme, la faiblesse des campagnes d'animation-sensibilisation et de la subvention, l'inexistence de réchauds adaptés dans certains pays, etc... constituent les points faibles du programme.

LA SITUATION - LE PROBLEME

La première phase du Programme Régional Gaz (PRG) dans les pays sahéliens financée par la Commission des Communautés Européennes (CCE) sur le VI^e FED devait se terminer le 31 décembre 1992.

Une deuxième phase du projet est nécessaire mais reste conditionnée par un rapport final de la phase I, son analyse et la formulation d'un nouveau document de projet et son approbation.

L'analyse de la situation du PRG s'avère nécessaire pour en dégager les aboutissants et les inconvénients afin de chercher les solutions pour le futur.

Le CILSS et ses partenaires de la Communauté Internationale avaient au préalable entrepris une politique de diffusion des foyers améliorés pour résoudre l'épineux problème du déficit entre l'Offre et la Demande de bois de feu. La faiblesse des résultats après plus d'une décennie d'efforts a infléchi la tendance vers une politique de promotion de combustibles de substitution, en particulier le gaz butane.

..../....

C'est ainsi qu'à PRAIA (Cap-Vert) les 29 et 30 octobre 1986, les Ordinateurs Nationaux des pays sahéliens ont convenu qu'une part importante des crédits régionaux du VI^e FED affectés à l'Afrique Sahélienne (60% au moins) serait désormais consacrée à la lutte contre la désertification. En conséquence de cette décision, le Programme Régional Gaz Butane a été mis en place après une étude régionale effectuée en 1987 par le Bureau d'Etudes BIRCH & KROGBE.

L'objectif du PRG est d'assurer la promotion et l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois dans les centres urbains des pays sahéliens. Son coût se chiffre à 8,260 millions d'ECU, et sa durée prévue est de trois (3) ans (phase I).

La Coordination et le suivi du PRG ont été confiés au CILSS sous l'autorité d'un Comité Régional de Pilotage. La définition et l'exécution des actions relèvent de la responsabilité des gouvernements, qui doivent s'appuyer sur des structures nationales tels les comités nationaux des Energies Domestiques et la Cellule Nationale de Coordination des activités des programmes.

La Convention de financement entre la CCE et les pays sahéliens membres du CILSS a été signée le 15 février 1989.

Le premier Coordonnateur Régional a été désigné en mai 1989. Le second l'a remplacé le 2 novembre 1991.

Les coordonnateurs nationaux (CNG) ont été désignés en mai 1989. La plupart des CNG ont également été remplacés.

Les différents documents nationaux (Plan d'Action, Protocole d'exécution entre Etat et CILSS) ont été signés en 1990.

Les premières activités du PRG ont commencé en octobre 1989 par la tenue de la première réunion du comité de pilotage et d'un symposium sur le gaz butane.

La mise en place des fonds au niveau des Etats a été effective pour la majorité des Etats en 1991.

En nous référant à l'étude de BIRCH et KROGBE, l'on peut dire que certaines actions étaient primées au détriment des autres.

....

PERSPECTIVES DU PRG

Malgré le déploiement d'importants efforts au cours de la première phase du programme, il reste cependant beaucoup à faire si on veut chercher à pérenniser l'utilisation du gaz butane dans les pays sahéliens.

Pour ce faire, il faut chercher à :

- rapprocher davantage les parties prenantes (Etats/Professionnels gaz/Associations féminines) afin d'harmoniser les politiques tarifaires des produits par l'analyse des paramètres de l'ensemble du système depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution ;
- forger une position commune sahélienne homogène et dynamique face au contexte international ;
- favoriser les nécessaires concertations et accords internes entre les Etats de la région ;
- valoriser les économies d'échelle.

Partant de ces considérations, les axes de travail futur du PRG doivent s'articuler autour des points suivants :

- la réalisation des études de faisabilité ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et de stratégies pertinentes ;
- la promotion de terrain ;
- l'appui financier d'accompagnement du programme en faveur des composantes nationales d'une part et des professionnels gaz d'autre part.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
DU COMMERCE ET DES MINES

=====

COMITÉ PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE
DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

COMITÉ NATIONAL DE VUL-
GARISATION DU GAZ

=====

CELLULE NATIONALE DE
COORDINATION

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

RAPPORT D'ACTIVITES 1992

=====

BURKINA FASO

JANVIER 1993

Le présent rapport d'activités provisoire qui est établi en vue de notre participation au 4è Comité Régional de Pilotage du PRG à Nouakchott, concerne les actions menées par la composante nationale du Burkina de janvier à décembre 1992.

1. RAPPEL

Avec un retard de démarrage d'une année et demie, le Burkina pour la mise en oeuvre du PRG a eu à :

- mettre en place un Comité National Gaz Butane,
- désigner un Coordonnateur National Gaz Butane,
- adopter un plan National d'Action,
- faire baisser le prix du gaz de 80F/kg (août 1990),
- réinstaurer le système de consigne des bouteilles,
- signer des contrats de prêt avec les Sociétés Pétrolières et mise à leur disposition de fonds destinés à l'importation de bouteilles.

L'année 1991 peut être considérée comme un simple élan qui était donné au Projet.

L'année 1992 était censée représenter l'année "de vitesse de croisière". Qu'en a-t-il été ?

2. ACTIONS MENEES

2.1. Support Cellule Coordination

Le CNG a bénéficié cette année de l'apport d'une animatrice mise à sa disposition par le Ministère de tutelle et d'une Secrétaire comptable embauchée.

.../...

Le déménagement de la cellule dans un bâtiment de la SONABHY a entraîné un ralentissement des activités et occasionné des dépenses en équipements (meubles).

De nombreuses missions ont pu être effectuées en Province pour faire le point de la situation dans certains grands centres urbains.

La réflexion sur les conclusions et recommandations de l'Atelier Régional se poursuit au niveau de tous les partenaires du projet : administration et professionnels.

2.2. Campagne de sensibilisation

L'accent a particulièrement été mis sur ce point :

- 2.2.1. Insertion d'encarts publicitaires dans la presse écrite : six journaux (quotidiens et hebdomadaires) en ont été les supports.
- 2.2.2. Emissions Radio avec ou sans la participation des Professionnels gaz
- 2.2.3. Des Publi-Reportages (radio et presse écrite) ont été réalisés.
- 2.2.4. Les démonstrations/place ont constitué le principal créneau de sensibilisation. Certains évènements nationaux ont fourni l'occasion pour ce faire : la semaine nationale de la culture "Bobo 92", le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou, la semaine du Secteur informel.

.../...

Ainsi pour "Bobo 92" le Projet Gaz q équipé toutes les concurrentes de l'Art Culinaire en Foyers à gaz aux sélections régionales et à la Finale - Chaque séance de concours était précédée d'une démonstration et d'un échange de point de vues afin d'avoir l'adhésion des plus hésitantes. Les plus méritantes ont toujours bénéficié d'équipements complets gaz.

Au SIAO, le Stand du Projet a connu une affluence appréciable (distribution d'un millier de prospectus). Le concours d'art culinaire a eu notre soutien et encadrement. La préparation commentée de plats locaux sur l'aire d'exposition a suscité chaque jour un intérêt significatif. L'impact de telles actions sur le terrain se traduit par la forte demande en équipements gaz, demande qui ne peut être satisfaite par les pétroliers.

2.2.5. Le film "La Vie en Fumée" et les spots TV réalisés par la Coordination Régionale ont été diffusés.

2.2.6. En initiatives nationales, la préparation d'une brochure sur "les meilleures recettes" du Burkina est en cours.

2.3. Fonds gaz

2.3.1. Le remboursement du prêt accordé aux Sociétés Pétrolières est en cours. Sur 94.600.000 FCFA de crédit nous avons enregistré 57.884.661 FCFA de remboursement. Une seule société est défaillante en la matière (Faso Yaar). Mais des dispositions sont prises pour que le projet recouvre ses fonds (compensation avec les subventions aux foyers vendus par la dite Société).

.../...

A la dernière échéance de remboursement (11 février 1993) le compte "Crédits" devrait être créditeur de 96.965.000 FCFA.

2.3.1. La subvention aux équipements gaz s'est poursuivie. Au total 6.867 foyers ont été vendus par quatre Sociétés Pétrolières. A l'évidence ces ventes sont en deçà de nos objectifs. De notre compréhension la situation peut s'expliquer par certains facteurs :

- modicité des sommes mises à la disposition des Pétroliers par rapport aux objectifs du Plan d'Action.
- désintérêt de certains groupes (pétroliers) pour l'activité gaz : face à une forte demande, les distributeurs ne disposent pas de bouteilles et/ou de réchauds.
- insuffisances dans l'organisation du réseau de distribution.
- utilisation à d'autres fins du crédit accordé aux sociétés pétrolières : sur cinq sociétés qui en ont bénéficié seulement trois ont effectivement importé des bouteilles.

2.4. Pour diverses raisons, l'appui à la production des supports marmites n'a pas été concrétisé. Nous ne saurions trop insister sur l'urgence de la mise à notre disposition par la Coordination Régionale des quinze (15) millions "Crédits aux Artisans" tel que prévu par le dernier Comité de Bamako.

.../...

3. ANALYSE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES

La situation au Burkina est encourageante du point de vue tendance, après une année et demie d'activités du Projet, n'en demeure pas moins très moyenne par rapport aux objectifs initiaux.

Certes, le retard de démarrage y est pour quelque chose mais d'autres facteurs y ont contribué également : situation politique, défaillance des professionnels, insuffisance dans l'organisation de la Promotion, etc...

Sur une prévision de 4 000 T par le Plan d'Action pour l'année 1992 nous n'enregistrons que 2 886,288 T de consommation effective. Cependant un constat est certain ; le marché est créé et la demande est importante. Il reste à la satisfaire.

En out état de cause, l'option gaz pour le Burkina en rapport avec ses impératifs de développement doit être considérée comme désormais irréversible.

Il est certain que l'accessibilité au gaz pourrait s'accélérer ; si certains facteurs favorisants y concourraient :

- exonération totale des droits et taxes sur le gaz et les équipements gaz
- approvisionnement à moindre coût auprès des raffineries
- attribution de marge suffisamment incitative aux revendeurs de gaz
- financement de l'acquisition d'un parc conséquent de bouteille

.../...

- réduction à terme du prix du gaz.

A notre sens, en tirant leçon de la phase I du PRG et dans la perspective d'une phase II l'accent devra être mis sur les créneaux les plus déterminants pour produire l'effet d'entraînement nécessaire à une butanisation à grande échelle. En plus par exemple des 96.965.000 F de Fonds gaz acquis dans la phase I, il serait souhaitable de pouvoir bénéficier d'un appui financier complémentaire pour l'acquisition d'un parcs suffisant de bouteilles.

Le Comité National de Vulgarisation du gaz dégagera les options et priorités du Burkina pour les années à venir.

CELLULE NATIONALE DE
COORDINATION GAZ BUTANE

ETAT RECAPITULATIF N° 1 DU DF 91

	MONTANT GLOB	REBRIQUES BUDGETAIRES				
		POSTE 10	POSTE 20	POSTE 30	P.40	P.50
Montant du devis 1991	50.195	2.320	3.375	42.500	2.000	-
Report DP 1990	237.181	-	-	-	-	-
Montant Présent décompte 31/12/92	43.415,262	11.111,607	9.949,695	22.125	-	23.789
Solde disponible	7.015,919					

/-) NNEXE 2.

RAPPORT FINANCIER

Le présent rapport financier couvre la période allant du 15 mai au 31 décembre 1992.

La situation de comptes du Projet se présente de la façon suivante :

I) Le Compte "Fonctionnement Subvention" n° 905306102501/62 BICIA - B présente un solde créditeur de 3.472.720 FCFA selon les justificatifs de dépenses et les agios.

Par ailleurs, 22.125.000 ont servi à la subvention des foyers à gaz soit 4.425 foyers.

Au total 43.415.262 FCFA ont été dépensés. En considérant l'engagement financier du DP91 (50.195.000 FCFA) et le solde créditeur antérieur de 237.181 FCFA reliquat sur le DP90 le disponible est de 7.016.919 FCFA.

II) Le Compte "Fonds de Crédits" n° 9053 0611 02401/71 enregistre un solde créditeur de 57.884.661 FCFA constitué par le remboursement du crédit accordé aux Sociétés Pétrolières.

Annexe 1.

Cellule Nationale Coordination
Gaz Butane

Consommation Gaz Butane du Burkina *

Année 1992

	Dépôt Bingo	Dépôt Bobo	Cumul
	2.349,376T	536,912T	2.886,288T

Années antérieures

	1989	1990	1991
	1.635T	2.151T	2.432T

* Sources SONABHY

MINISTERE DES MINES DES
INDUSTRIES ET DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

**DIRECTION NATIONALE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENERGIE**

BUREAU DE COORDINATION DU PROGRAMME
NATIONAL DE PROMOTION DU GAZ BUTANE

**RAPPORT DE SYNTHESE DES ACTIVITES
DU PROGRAMME NATIONAL GAZ BUTANE
1er Janvier au 31 Décembre 1992**

**EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE
EVALUATION DES BESOINS POUR 1993**

Le Coordonnateur National

Janvier 1993

I. EXECUTION TECHNIQUE DU PROGRAMME: Activités menées

Les activités du Programme de Promotion du Gaz Butane, démarrées le 8 juin 1991 se sont poursuivies au cours de l'année 1992 et ont porté essentiellement sur:

- * la poursuite de l'application de la subvention de 50 F CFA sur le prix de vente du kilogramme de gaz butane qui est de 290 F CFA
- * la réduction du prix des équipements par le biais d'une action de vente promotionnelle par l'application d'une subvention de montant 5.000 F CFA/réchaud
- * la sensibilisation et l'information des ménages urbains pour l'utilisation du gaz butane comme combustibles de substitution au bois et au charbon de bois
- * l'extension des activités à d'autres villes du pays
- * le voyage d'échange d'expériences et d'informations du CNG au Sénégal.

Les importations de gaz butane par les sociétés Shell-Mali et Total-Texaco ont connu une nette augmentation. Elles sont passées de 763,555 tonnes pour la période de Mai à Décembre en 1991 à 868,066 tonnes en 1992 pour la même période.

Les résultats enregistrés au cours des 10 premiers mois de l'année 1992 concernant la vente de gaz, montrent une nette progression par rapport à la même période en 1991. La consommation de gaz "populaire" (vendu en bouteille de 6 et 3 kg, essentiellement consommé sur les réchauds populaires) connaît une progression remarquable de 35% par rapport au niveau de 1991. Cette progression est essentiellement due à une utilisation accrue du gaz butane du fait de:

- l'équipement en réchaud de plus de 10.000 ménages supplémentaires;
- l'utilisation de plus en plus régulière constatée chez certains ménages déjà équipés en gaz.

Le niveau de consommation de gaz "populaire" sur 12 mois en 1991 de 593,1 tonnes atteint 600,5 tonnes en octobre 1992 pour 10 mois de consommation.

La création d'une habitude de consommation du gaz butane chez les ménages constitue l'objectif essentiel cible du Programme National Gaz Butane. Pour ce faire le Dévis Programme pour 1992 a retenu les activités suivantes:

- l'intensification des campagnes d'animation et de démonstration et leur extension aux villes de l'intérieur (Ségou, Markala, Niono, Koulikoro);
- la poursuite de l'opération vente promotionnelle des réchauds et son extension aux villes de l'intérieur;
- le maintien de la subvention des 50 F CFA sur kilogramme de gaz butane vendu.

1.1 Animation et démonstration:

Les séances d'animation/démonstration ont été organisées dans le district de Bamako avec des sorties dans certaines villes de l'intérieur du pays dans le cadre de la décentralisation des activités du Programme. Il s'agit de Kati, Koulikoro, Fana Ségué, Markala et Niono. A Ségué, Markala et Niono, un programme continu d'animation est mené depuis le mois de Juillet 1992.

Au total 147 séances se sont déroulées dans le district de Bamako depuis Février 1992 et ont mobilisé plus de 10.000 personnes. La moyenne de participation à ces séances a été de l'ordre de 37 femmes, 34 enfants et 5 hommes par séance.

Les femmes ont été le groupe le plus touché par les séances d'animation et de démonstration. Ceci s'explique par le fait que les campagnes d'animations ont jusqu'à présent visé ce groupe cible.

Les lieux privilégiés de tenue des séances d'animation sont les:

- * Centres sociaux et de santé;
- * Places publiques et Marchés;
- * Jardins et Garderies d'enfants;
- * Familles;
- * Centres de formation féminin.
- * Camps militaires - polices
- * écoles

La projection des films vidéo réalisés dans le cadre du projet sur le gaz butane lors des animations ont beaucoup retenu l'attention des participants.

Le projet au mois de septembre 1992 a entrepris une action "pause-gaz" au niveau des services, entreprises et sociétés en vue de sensibiliser un grand nombre d'hommes. Cette action consiste en la projection d'un élément vidéo de 30 mn suivie d'une causerie débat de durée 15 minutes.

La participation aux séances d'animation-démonstration dans le district de Bamako est portée dans les tableaux en annexe.

2. Suivi des ménages équipés en gaz:

48 ménages retenus à Bamako dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la consommation du gaz butane ont été régulièrement visités et interviewés par les animatrices. L'analyse des données recueillies pour la période de février à novembre 1992 montre:

- * des niveaux de consommation mensuelle des ménages en gaz variant entre 5 et 15 kg par mois, soit 2 à 5 recharges de la bouteille de 2.75 kg, ou 1 à 2.5 recharges pour la bouteille de 6 kg;
- * une tendance générale à l'utilisation régulière du gaz par les ménages, même si l'on assiste pas encore à une conversion des ménages à l'utilisation continue du gaz butane.

Bien que l'on assiste à l'utilisation de plus en plus accrue du gaz butane, le passage à ce combustible n'est pas encore effectif au niveau de Bamako ou du moins chez les ménages suivis. Dans la plupart des ménages, le gaz est utilisé alternativement avec le bois ou le charbon de bois selon les cas suivants:

- * les dépenses des ménages; l'épuisement de l'épargne des ménages suite aux dépenses du mois de carême et de la fête qui s'en suit entraîne aussi une diminution de l'utilisation du gaz butane par les ménages.
- * les périodes de la journée ou de la semaine; on remarque que le gaz est utilisé régulièrement lorsque "Madame" prépare ou est présente (les soirs, les week-end, les jours fériés). Cette attitude s'explique par le manque de confiance manifeste que les maîtresses de maison ont à l'endroit des bonnes supposées ne pas savoir utiliser les équipements à gaz.
- * les usages; on observe les niveaux suivants:
 - i) **au niveau des grands ménages**: le gaz est généralement réservé pour les besoins strictement individuels du chef de ménage: les petits plats (frites, sauces et soupes, réchauffe de repas, etc.) et le chauffage de l'eau.
 - ii) **au niveau des ménages jeunes ou de petite taille**: le gaz est couramment utilisé pour la cuisson des repas et le chauffage de l'eau.
 - iii) **une pratique courante** de l'utilisation du gaz butane consiste à chauffer de l'eau pour les besoins de toilette et à chauffer les aliments.

On remarque que l'équilibre dans l'utilisation des autres combustibles et le gaz par les ménages est vite rompu à la défaveur de celui chaque fois qu'un évènement imprévu apparaît: difficultés d'approvisionnement en gaz, absence prolongée du chef de ménage (bailleur principal), acquisition gratuite d'autres combustibles (bois ou charbon de bois), amenuisement du budget à la fin du mois.

Les périodes, froide et hivernale de l'année correspondent à des périodes d'utilisation plus régulière du gaz butane par les ménages. Toutefois le mois de Carême correspond également à une période de grande utilisation du gaz butane par les ménages au Mali.

3. Statistiques de vente de gaz et de réchauds:

3.1 Vente de réchauds à gaz:

La vente promotionnelle de réchauds à gaz qui a repris depuis le mois de Janvier 1992 a connu une longue période (mars à mi-juin) de perturbations causées par la rupture de stock de réchauds. Cette situation a entraîné une baisse du rythme d'équipement des ménages en réchauds à gaz.

Les résultats de la vente promotionnelle de réchauds sont présentés dans les tableaux en annexe. Environs 10.000 réchauds ont été vendus depuis le début du Programme. La situation est la suivante pour la période de janvier à décembre 1992:

*	réchauds GUATELI (TOTAL)	3.958 unités
*	réchauds DEMEBA (SHELL)	817 unités

Les réchauds DEMEBA souffrent de leur "design" peu élaboré. Les femmes soulignent certaines insuffisances dont:

- * la taille; le réchaud Demeba Simple 3 kg est petit et n'est pas adapté aux marmites couramment utilisées pour la cuisine. Le réchaud Demeba Sahel 3 kg et le réchaud 6 kg ne supportent guère la concurrence du réchaud Total Guatéli, dont le prix est du même ordre de grandeur;
- * la composition; les réchauds Démèba ne constituent pas des ensembles solidaires, de ce fait la bouteille reste instable au cours de la manipulation du réchaud (elle peut même tomber sur les pieds). Le support-trépied présente un encombrement trop important;
- * l'aspect; les réchauds Démèba proposés à la vente présentent souvent un aspect peu attrayant (début de corrosion).

Toutes ces remarques ont été portées à l'attention de la société Shell - Mali qui vient de prendre une série de mesures pour y remédier et améliorer sa présence sur le marché. Il faut noter parmi ces mesures:

- la reprise de la peinture de toutes les bouteilles 3 kg du parc;
- l'acquisition de 7.000 bouteilles neuves de 6 kg et de 3.000 brûleurs;
- l'adoption d'un seul modèle de réchaud Démèba 3 kg avec toutes les améliorations concernant le support-trépieds et une réduction perceptible du prix de revient;
- la confection d'un support marmite directement solidaire aux bouteilles 6 kg pour une meilleure stabilité et une bonne utilisation de différents récipients.

3.2 Vente de gaz butane:

La vente de gaz butane connaît une nette progression au cours de l'année 1992. La société TOTAL-TEXACO enregistre une augmentation de 81% sur les ventes de gaz populaire (en bouteille de 6 kg) et de 40% pour le gaz usuel (bouteilles de 12,5 kg et plus) par rapport à la même période de Janvier à Août 1991. Quant à la société SHELL-MALI, elle enregistre une progression de 43% pour le gaz populaire et de 38% pour le gaz usuel au cours de la même période de Janvier à Octobre 1991.

Même si au niveau de certains ménages l'on observe une tendance à l'utilisation régulière du gaz butane, l'augmentation de vente de ce combustible est dûe au fait que de plus en plus de ménages l'on adopté comme combustible secondaire.

Les ventes de gaz butane pour 1992 montrent déjà par anticipation que le chiffre de 1.400 tonnes sera atteint à la fin de l'année. Les résultats de vente du gaz butane pour 1991 et 1992 sont présentés sur les graphes et tableaux ci-dessous.

4. Actions médiatiques du Programme:

Les actions médiatiques ont été menées à travers la presse écrite et parlée dans le cadre de la sensibilisation et l'information du PNGB. Elles concernent:

- * la réalisation d'un sketch publicitaire d'une durée de 60" dont les trente trois (33) diffusions prévues jusqu'au 31 décembre 1992 sur les antennes de l'ORTM à raison de 3 diffusions par semaine ont démarré depuis septembre 1992.
- * la diffusion de 24 émissions au cours du dernier trimestre 1992 en langues nationales bamanan, peuhl et sonraï sur les antennes de la radio libre "Bamakan" consacrées à l'acquisition, l'entretien et les précautions d'utilisation des réchauds à gaz.
- * les interventions des animatrices et du Coordonnateur National à l'émission réalisée entre 8 h et 10 h du matin par l'ORTM pour l'information régulière et l'éducation des utilisateurs sur les règles de bon usage des équipements. Ces émissions ont été diffusées 20 fois à raison de 2 par semaine.

5. Voyage d'échange d'expériences et d'information du CNG au Sénégal:

Le CNG a au cours du mois de décembre 1992 effectué un voyage d'information et d'échanges d'expériences auprès du Programme du Sénégal pour la Promotion du Gaz Butane.

Le séjour d'une durée de 6 jours a été mis à profit par le CNG pour s'enquérir de l'historique du développement de la consommation du gaz butane au Sénégal et des mesures d'accompagnement qui ont contribué à l'atteinte des résultats spectaculaires enregistrés actuellement (2.700 tonnes en 1974 contre 40.000 tonnes en 1992).

Les contacts avec les représentants des deux compagnies pétrolières Total et Shell ont permis d'entrevoir d'une part le développement de la chaîne de distribution, les réseaux d'approvisionnement, d'autre part de connaître les niveaux de rénumération des grossistes et des détaillants. Enfin le CNG a participé à la réunion du Comité Sénégalais de Promotion du Gaz Butane qui avait à son ordre du jour l'examen des dossiers d'appel d'offre pour la commande des 55.000 bouteilles.

Je remercie très sincèrement le CNG du Sénégal et les responsables des deux compagnies pétrolières qui n'ont menagé aucun effort pour rendre mon séjour utile et agréable.

II. EXECUTION FINANCIERE

Les dépenses totales effectuées pour la période s'élèvent à 144,16 millions de F CFA et le montant des factures au titre des importations de gaz butane pour décembre 1992 peut être estimé à environs 6 millions de F CFA, soit un total des dépenses au 31 Décembre de 150,16 millions de F CFA. Ceci représente 77,24% du budget prévisionnel des dépenses pour 1992. Ce taux assez confortable serait nettement meilleur si l'approvisionnement des réchauds avait été correctement fait ce qui aurait permis de réaliser la vente des 15.000 réchauds prévus pour 1992.

Sur les 125,0 millions du Fonds Gaz, 74,568 millions ont été dépensés au titre de la subvention gaz et 24,9 millions pour la subvention des réchauds, soit un total de 99,468 millions de F CFA.

Les dépenses pour la campagne d'animation-sensibilisation s'élèvent à 34,867 millions de F CFA sur 45,0 millions prévus.

L'état des dépenses effectuées de Janvier à Décembre 1992 est présenté dans le tableau des dépenses en annexe.

III. PREVISIONS DE DEPENSES

Les prévisions de dépenses pour 1993 sont estimées à DEUX CENTS SOIXANTE DIX MILLIONS (270.000.000) de F CFA. Elles se composent comme suit:

A.	<u>Fonds Gaz:</u>	200,0 millions
*	Subvention gaz butane (2.500 t)	125,0 millions
*	Subvention réchauds (15.000 réchauds)	75,0 millions
B.	<u>Campagne d'Animation-Sensibilisation:</u>	49,302 millions
C.	<u>Voyages et échanges:</u>	1,2 millions
D.	<u>Fonctionnement Bureau Coordination:</u>	10,34 millions
E.	<u>Appui production supports réchauds:</u>	8,5 millions

ANNEXES

- PARTICIPATION AUX ANIMATIONS
- RESULTATS DE LA VENTE PROMOTIONNELLE DE RECHAUDS A GAZ
- STATISTIQUES DE VENTES DE GAZ BUTANE
- RESULTATS DES IMPORTATIONS DE GAZ BUTANE SUBVENTIONNE
- ETAT DES DEPENSES POUR 1992 (Janvier - Décembre 1992)

ANNEXE I

CAMPAGNE D'ANIMATION DEMONSTRATION A BAMAKO

Participation aux séances d'animation

MOIS 1992	NOMBRE SEANCE	PARTICIPATION AUX ANIMATIONS (Bamako)				TOTAL
		FEMMES	ENFANTS	HOMMES		
FEVRIER	11	268	1038	24	1330	
MARS	11	236	705	28	969	
AVRIL	24	1416	1271	152	2839	
MAI	11	575	218	55	848	
JUIN	15	509	395	70	974	
JUILLET	13	530	154	168	852	
AOUT	12	541	355	29	925	
SEPTEMBRE	10	264	180	17	461	
OCTOBRE	13	479	238	35	752	
NOVEMBRE	16	505	173	105	783	
DECEMBRE	11	532	375	37	944	
TOTAL	147	5855	5102	720	11677	

Participation moyenne aux animations

MOIS 1992	PARTICIPATION		
	FEMMES	ENFANTS	HOMMES
FEVRIER	24	94	2
MARS	21	64	3
AVRIL	59	53	6
MAI	52	20	5
JUIN	34	26	5
JUILLET	41	12	13
AOUT	45	30	2
SEPTEMBRE	27	17	2
OCTOBRE	34	17	3
NOVEMBRE	32	11	7
DECEMBRE	48	34	3
MOYENNE	38	34	5

ANNEXE 2

Ventes de réchauds (vente promotionnelle)
Janvier à Décembre 1992 pour la ville de Bamako

MOIS	TOTAL GUATELI	DEMEBA SIMPLE	DEMEBA SAHEL	DEMEBA SIX KG	TOTAL
JANVIER	293	0	0	1	294
FEVRIER	487	1	0	3	491
MARS	86	6	3	122	217
AVRIL	0	0	0	29	29
MAI	0	0	0	23	23
JUIN	170	0	0	7	177
JUILLET	352	4	0	3	359
AOUT	364	2	0	2	368
SEPTEMBRE	449	15	0	7	471
OCTOBRE	708	15	0	41	724
NOVEMBRE	649	13	0	111	373
DECEMBRE	0	33	0	376	409
TOTAL	3.558	89	3	725	4.375

N.B.: 400 réchauds ont été vendus à Ségou soit au total 4.775 réchauds.

STATISTIQUE DE VENTE DE GAZ BUTANE DES SOCIETES PETROLIERES AU MALI

Année 1992

ANNEXE 3

MOIS	VENTES DE GAZ BUTANE AU MALI EN TONNES. 1992			TOTAL-TENACO			MOBIL-OIL			TOTAL X MOBIL-OIL BOUTEILLE
	SHELL	BOUTEILLES	Total	BOUTEILLES	Total	BOUTEILLE	12.5 Kg	12.5 Kg	Total	
JANV.	2.75 Kg	6 Kg	12.5 Kg	38 Kg						
JANV.	22.98	2.25	24.81	2.96	53.01	49.32	6.33	55.65		108.66
FEV.	20.23	1.51	21.04	3.34	46.12	40.46	8.59	49.05		95.17
MARS	21.77	2.34	22.77	3.04	49.92	51.99	10.89	62.88		112.80
AVRIL	18.19	1.61	24.87	3.64	48.31	30.27	6.71	36.98		85.29
MAI	14.14	1.70	21.73	3.15	40.72	29.33	9.41	38.74		79.46
JUN	19.57	1.98	22.01	3.38	46.94	48.19	8.80	56.99		103.93
JUL	20.22	2.67	27.00	2.89	52.78	57.82	11.14	68.96		121.74
AOUT	24.24	3.56	22.68	3.15	53.63	61.94	9.25	71.19		121.83
SEPT.	23.52	4.72	24.76	3.46	56.46					56.46
OCT.	20.87	3.07	26.96	3.65	54.55					54.55
NOVEMBRE										
DECEMBRE										
TOTAL	205.73	25.40	238.63	32.67	502.44	369.32	71.12	440.44	942.88	

ANNEXE 3

MOIS	EVOLUTION VENTES GAZ POPULAIRE TONNES 1991 - 1992				EVOLUTION		
	SHELL-MALI		TOTAL-TEXACO		en %		
	3 et 6 kg	1991	1992	1991	1992	SHELL	TOTAL
Janvier	16.2	25.2	25.6	40.5	-	56%	92%
Février	16.2	21.7	17.9	40.5	-	34%	127%
Mars	16.2	24.1	25.1	52.0	-	49%	107%
Avril	16.2	19.8	21.0	30.3	-	22%	44%
Mai	16.2	15.8	16.1	29.3	-	22%	82%
Juin	16.2	21.5	29.1	48.2	-	33%	66%
Juillet	16.2	22.9	31.9	57.8	-	41%	81%
Aout	16.2	27.9	31.1	51.9	-	52%	65%
Septembre	16.2	28.2	nc	nd	-	74%	nd
Octobre	16.2	23.9	nc	nd	-	48%	nd
Novembre	nc	nd	nc	nd	-	nd	nd
Décembre	nc	nd	nc	nd	-	nd	nd
TOTAUX	162.0	231.1	204.2	369.3	-	43%	81%

MOIS	EVOLUTION VENTES DE GAZ USUEL EN TONNES 1991 - 1992				EVOLUTION	
	SHELL		TOTAL-TEXACO		en %	
	12, 5 kg et 38 kg	1991	12.5 kg	1992	SHELL	TOTAL
Janvier	19.6	27.8	5.0	6.3	42%	26%
Février	19.6	24.4	5.5	8.6	24%	57%
Mars	19.6	25.8	4.1	10.9	32%	149%
Avril	19.6	28.5	6.3	6.7	45%	7%
Mai	19.6	24.9	5.4	9.4	27%	73%
Juin	19.6	25.4	5.5	8.8	30%	61%
Juillet	19.6	29.9	4.7	11.1	52%	135%
Aout	19.6	25.8	5.2	9.3	32%	78%
Septembre	19.6	28.2	4.4	nd	44%	nd
Octobre	19.6	30.6	4.6	nd	56%	nd
Novembre	nc	nd	nc	nd	nd	nd
Décembre	nc	nd	nc	nd	nd	nd
TOTAUX	196.0	271.3	50.9	71.1	38%	49%

Note:

nc = non compté

nd = non disponible

ANNEXE 4

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMPORTATIONS DE GAZ BUTANE
Janvier - Décembre 1992

MOIS	TOTAL-TEXACO		SHELL-MALI		MOBIL-OIL	
	Montant subvention	Gaz Tonnes	Montant subvention	Gaz Tonnes	Montant subvention	Gaz Tonnes
Janvier	2724000	54.48	1971000	39.42	1011000	20.22
Février	2717000	54.34	1970000	39.4	1008000	20.16
Mars	4281000	85.62	6145500	122.91	0	0
Avril	2318000	46.36	2008000	40.16	0	0
Mai	1310000	26.2	2022000	40.44	0	0
Juin	1134000	22.68	1036000	20.72	934000	18.68
Juillet	4244000	84.88	2046000	40.92		
Aout	4674800	93.496	5253500	105.07		
Septembre	3284000	65.68	1125500	22.51		
Octobre	3525000	70.5	2014000	40.28		
Novembre	3277000	65.54	1973500	39.47		
Décembre	3050000	61	2500000	50	2000000	40
TOTAUX	36538800	730.776	30065000	601.3	4953000	99.06

Total quantité Gaz Butane mise à la consommation de Janvier à Novembre 1992 est de 1.131.136 tonnes.
Le montant correspondant pour la subvention est de 71.556.800 F CFA. La répartition est la suivante:

TOTAL-TEXACO: 730.776 tonnes, correspondant à une subvention de 36.538.800 F CFA.
SHELL-MALI: 601.3 tonnes, correspondant à une subvention de 30.065.000 F CFA.
MOBIL-OIL: 99.060 tonnes, correspondant à une subvention de 4.953.000 F CFA.

NB: * Les chiffres de décembre 1992 sont des prévisions.

ANNEXE 4

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMPORTATIONS DE GAZ BUTANE

Mai - Déc. 1991

MOIS	TOTAL-TEXACO		SHELL-MALI	
	Montant subvention	Gaz Tonnes	Montant subvention	Gaz Tonnes
Mai (stock init.)	2321400	46.428	2317850	46.357
Juin	2220000	44.4	3018000	60.36
Juillet	1006000	20.12	2088500	41.77
Août	1010000	20.2	1907500	38.15
Septembre	2975000	59.5	1061000	21.22
Octobre	3525000	70.5	4165500	83.31
Novembre	2119000	42.38	3189000	63.78
Décembre	3251000	65.02	2003000	40.06
TOUXAUX	18427400	368.548	19750350	395.007

La quantité total de Gaz Butane mise à la consommation du 21 Mai au 31 Décembre 1991 est de 763, 555 tonnes. La répartition entre les sociétés est la suivante:

SHELL-MALI: 395, 007 tonnes, correspondant à une subvention de 19.750.350 F CFA.

TOTAL-TEXACO: 368, 548 tonnes, correspondant à une subvention de 18.427.400 F CFA.

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMPORTATIONS DE GAZ BUTANE

Mai - Décembre 1992

MOIS	TOTAL-TEXACO		SHELL-MALI		MOBIL-OIL	
	Montant subvention	Gaz Tonnes	Montant subvention	Gaz Tonnes	Montant subvention	Gaz Tonnes
Mai	1310000	26.2	2022000	40.44	0	
Jun	1134000	22.68	1036000	20.72	934000	18.68
Juillet	4244000	84.88	2046000	40.92		
Aout	4674800	93.496	5253500	105.07		
Septembre	3284000	65.68	1125500	22.51		
Octobre	3525000	70.5	2014000	40.28		
Novembre	3277000	65.54	1973500	39.47		
Décembre*	3050000	61	2500000	50	2000000	40
TOUXAUX	24498800	489.976	17970500	359.41	2934000	58.68

Total quantité Gaz Butane mise à la consommation de Mai à Décembre 1992 est de 908, 066 tonnes. Le montant correspondant pour la subvention est de 45.403.300 F CFA. La répartition est la suivante:

TOTAL-TEXACO: 489, 006 tonnes, correspondant à une subvention de 24.403.300 F CFA.

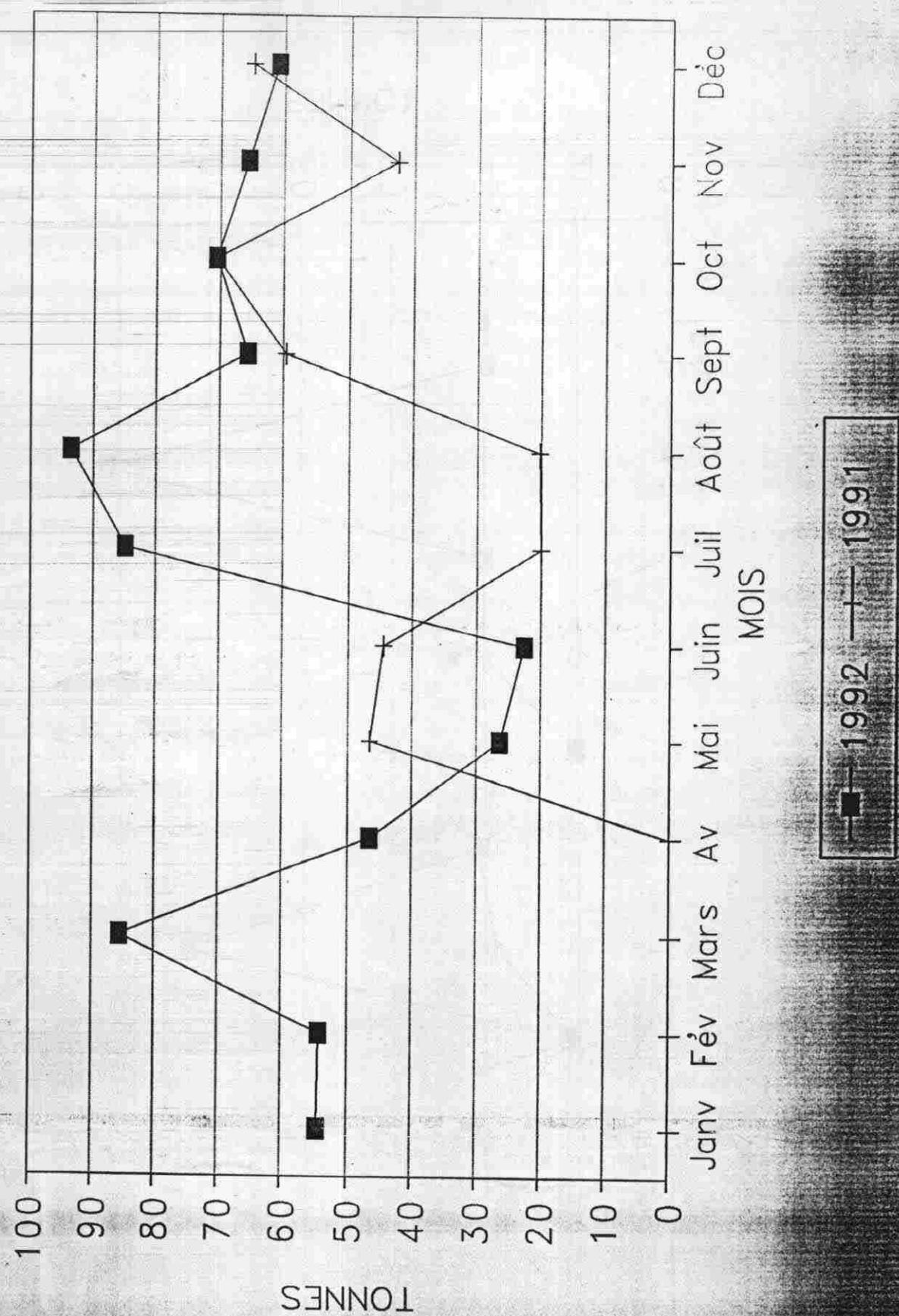
SHELL-MALI: 359, 41 tonnes, correspondant à une subvention de 17.970.500 F CFA.

MOBIL-OIL: 58, 060 tonnes, correspondant à une subvention de 2.934.000 F CFA.

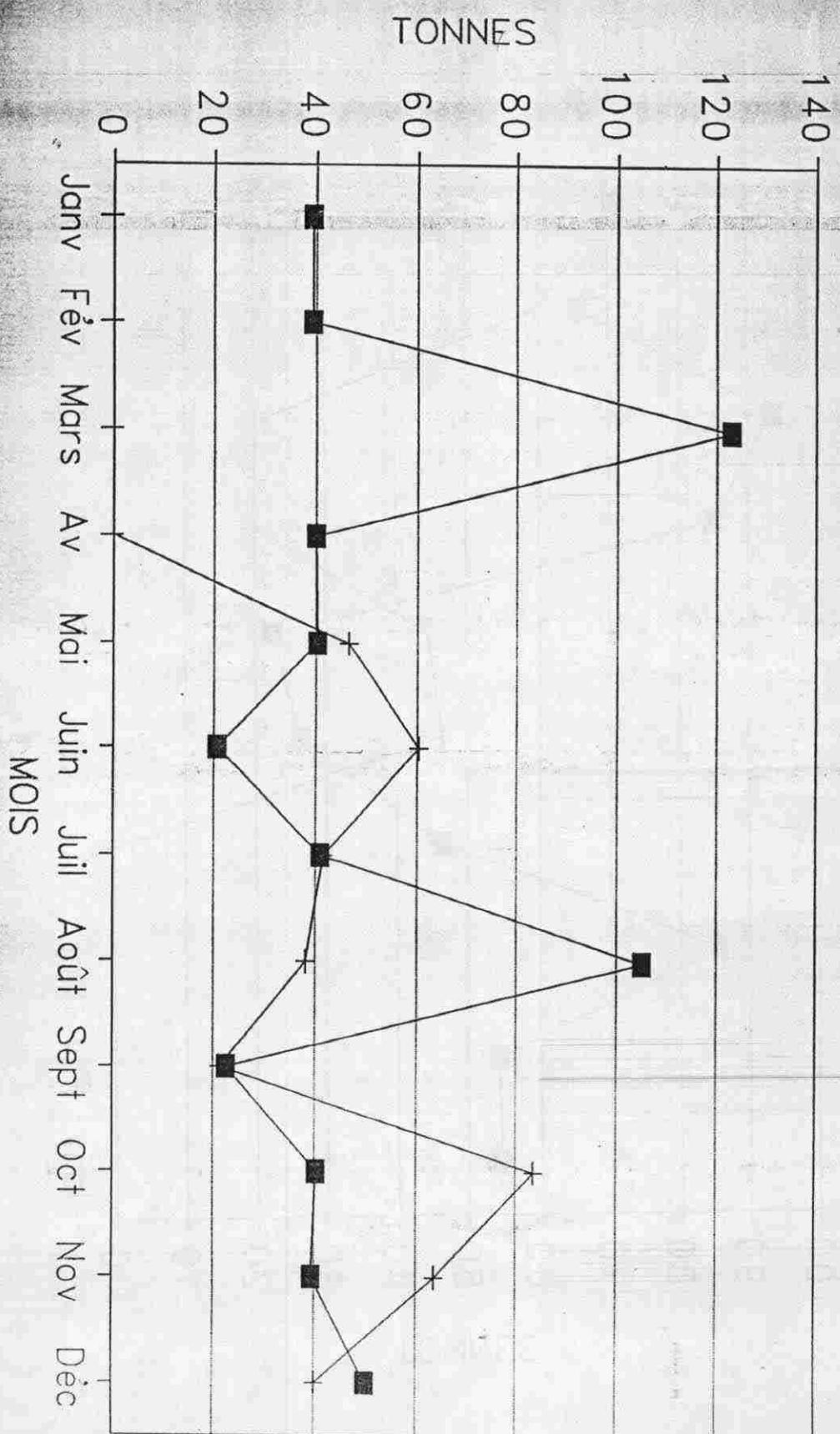
NB: * Les chiffres de décembre 1992 sont des prévisions.

ANNEXE 4

IMPORTATIONS GAZ BUTANE
TOTAL-TEXACO (1991 - 1992)



IMPORTATIONS GAZ BUTANE SHELL-MALI (1991 - 1992)



DIRECTION NATIONALE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENERGIE

PROGRAMME NATIONAL DE
PROMOTION DU GAZ BUTANE

BUREAU DE COORDINATION NATIONAL

PROJET N° 6100.20.94.172
CONVENTION DE FINANCEMENT N° 4215/REG CILSS/CEE
- PROTOCOLE D'EXECUTION CILSS/MALI 08/08/90
- PLAN D'ACTION POUR LA PROMOTION DU GAZ BUTANE
AU MALI 1990-1992 DU 07/08/1990
- AVENANT N°1 10 AOUT 1991 AU PROTOCOLE D'EXECUTION
- DEVIS PROGRAMME 1992 MARS 1992
ETAT DES DEPENSES ET DES DISPOBILITES

Dépenses (F CFA) N° Mois DECEMBRE 1992

N° Code	Libellé	Total antérieur	Du Mois	Cumul	Prévision	Solde disponible
A	SUBVENTION	50718000	48750800	99468800	125000000	25531200
1.	Sub. Gaz Butane	32243000	42325800	74568800	50000000	-24568800
2.	Sub. Rèchauds	18475000	6425000	24900000	75000000	50100000
3.	APPUI CAMPAGNE ANIMATION-SENSIBILISATION	32977895	1889886	34867781	44956563	10088782
1.	PERSONNEL	4458882	300000	4758882	4319171	-439711
a)	Salairé animatrices (16)	3300000	300000	3600000	3600000	0
	1.Mlle Adama DIARRA	550000	50000	600000	600000	0
	2.Mlle Mariam COUMARE	550000	50000	600000	600000	0
	3.Mlle Madina MAGASSOUBA	550000	50000	600000	600000	0
	4.Mme Awa DEMBELE	550000	50000	600000	600000	0
	5.Mme Fanta DIALLO	550000	50000	600000	600000	0
	6.Mme Aminata DIALLO	550000	50000	600000	600000	0
b)	Cotisation INPS personnel PNG (7)	1158882		1158882	719171	-439711
2.	FONCTIONNEMENT MOTOS	1221363	142480	1363843	2621600	1257757
	- Carburant (2)	435200		435200	1101600	666400
	- Assurance	114118		114118	80000	-34118
	- Entretien (lubrifiant, réparation) et menus dépenses (1)	672045	142480	814525	1440000	625475
3.	DEMONSTRATION BAMAKO	4281275	238620	4519895	2000000	-2519895
	- Achat réchauds animation (4)	269260		269260		
	- Matériels cuisson (24)	354040	12000	366040		
	- Intrants pour cuisine et menus dépenses (3)	3657975	226620	3884595		
4.	DEPLACEMENT INTERIEUR DU PAYS	5650370	42033	5692403	13309396	7616993
	- Frais déplacement membres CNPGB (perdiem)				6480000	6480000
	- Perdiem chauffeur				720000	720000
	- Achat véhicule	5000000		5000000	5245000	245000
	- Assurance 1 an	314106		314106	360000	45894
	- Salairé chauffeur (16)	336264	42033	378297	504396	126099
5.	DEMONSTRATION A L'INTERIEUR DU PAYS	3987220	286275	4273495	3000000	-1273495
	- Prime animatrices (5)	138000	10000	148000		
	- Campagne promotion Ségou-Niono (22)	2709310	276275	2985585		
	- Campagne promotion Koulikoro (25)	1139910		1139910		

6.	ACHAT MATERIEL POUR PROJECTION	807000	4500	811500	1000000	188500
	- Achat groupe électrog. (11)	601500	4500	606000		
	- Achat cassettes vidéo+reportage(12)	158000		158000		
	- Projection salle cinéma					
	- Rouleau câble pour groupe (15)	47500		47500		
7.	REALISATION SPOT PUBLICITAIRE	1013760		1013760	1000000	-13760
8.	FONCTIONNEMENT VEHICULES AU NIVEAU DE BAMAKO ET INTERIEUR	4713400	44728	4758128	4556396	-200732
	- Assurance (6)	349612		349612	360000	10388
	- Salaire chauffeur (16)	462363	42033	504396	504396	0
	- Carburant Bko + intérieur (8)	3031400		3031400	2692000	-339400
	- Réparation et autres dépenses sur les véhicules	1000		1000		
	- Provision pièces recharge (10)	869025	2695	871720	1000000	128280
9.	ENCADREMENT DES ANIMATRICES	4738125	831250	5569375	6650000	1080625
	Supervision des campagnes de démonstration et d'animation					
	Evaluation des résultats par le Bureau IT Power (13)					
10.	REPORTAGE ET DIFFUSION équipe de Radio-Télé (20)	966500		966500	1000000	33500
11.	TRADUCTION FILM				2000000	2000000
12.	EMISSION TV, PUBLICATION DANS LES JOURNEAUX (publicité)	275000		275000	1500000	1225000
13.	INITIATIVES NATIONALES	865000	0	865000	2000000	1135000
	- Sponsor	760000		760000	1500000	740000
	- Skechhs-Publicité (23)	105000		105000	500000	395000
C.	VOYAGES	0	379000	379000	1180000	801000
1.	VOYAGE A ABIDJAN: 3mbres CNPGB				660000	660000
	- Perdiem				270000	270000
	- Billets				390000	390000
2.	VOYAGE D'ECHANGE D'EXPERIENCE ET D'INFORMATION DU CNG	0	379000	379000	520000	141000
	- Perdiem		90000	90000	240000	150000
	- Billets		289000	289000	280000	-9000
D.	BUREAU DE COORDINATION	4982728	322172	5304900	6733968	1429068
1.	Salaire et indemnités (16)	2901859	246164	3148023	3153968	5945
	- Indemnité CNG	1650000	150000	1800000	1800000	0
	- Indemnité comptable	275000	25000	300000	300000	0
	- Salaire secrétaire	459591	41781	501372	501372	0
	- Salaire planton	323213	29383	352596	352596	0
	- Provision pour frais médicaux personnel (9)	194055		194055	200000	5945

2.	Fonctionnement	2080869	76008	2156877	3580000	1423123
	- Entretien clim. et réparation	61000		61000	80000	19000
	- Téléphone installation et fonctionnement (17)	308719	32978	341697	500000	158303
	- Pièces rechange pour machines photocopieur et à écrire provision pour fonctionnement des machines divers (15)	517700	17500	535200	1000000	464800
	- Achat fournitures de bureau et menus dépenses (15)	1193450	25530	1218980	2000000	781020
E.	TEST DE PERFORMANCE	576125		576125	1300000	723875
F.	APPUI AUX ARTISANS				15000000	15000000
G.	IMPREVUS (14)	53030	250	53280	229469	176189
H.	MISSION Mme MACALOU A BISSAU	825450		825450		
L.	ACHAT IMPRIMANTE LASER en commun avec le PRS. Remboursement 500.000 F par le PRS. (21)	499250		499250		
J.	ACHAT RECHAUDS POUR VENTE PROMOT. Somme à reverser à la banque	4960750	-2775000	2185750		
	TOTAL	95593228	48567108	144160336	194400000	50239664

Signature du Régisseur

Amadou TANDIA

Visa du Conseiller
de la Délégation CEE

NB: Les chiffres indiqués entre parenthèses constituent des repères permettant de retrouver les détails des dépenses du journal de la régie d'avance.

CP N°13	5.975.000	Subvention Gaz Total-Texaco Août 1992 Tonnage 119, 500	Cpte TOTAL-TEXACO Mai 1992	TT: (119, 5t) (Déc: 65, 02t); (Janv: 54, 48t)
CP N°14	4.995.814	Régie d'avance des mois de Nov et Déc 1991 N° 13 et 14 (Août 1992)	Caisse d'Avance Mois: Octobre 1992 Mdt N° 251	
CP N°15	7.311.000 TT: 2.119.000 SH: 5.192.000	Subvention Gaz Août 1992 Tonnage 146, 220	Cpte TOTAL-TEXACO Mdt N° 253/Octobre Cpte SHELL-MALL Mdt N° 252/Octobre	TE: (42, 38t) (Nov: 42, 38t) SIE (103, 84t) (Nov: 63, 78t); (Déc: 40, 06t)
CP N°16	14.713.000 TT: 11.760.000 M: 2.953.000	Subvention Gaz Août 1992 Tonnage 294, 260	Cpte TOTAL-TEXACO Mdt N° 270 19/10/92 Cpte SHELL-MALL Mdt N° 269 19/10/92	TE: (235, 2t); (Fev: 54, 34t) (Mars: 85, 62t); (Av: 46, 36t) (Mai: 26, 2t); (Juin: 22, 68t) Mobil: (59, 06t); (Janv: 20, 22t) (Fév: 20, 16t); (Juin: 18, 68t)
CP N°17	10.247.872	Caisse d'Avance Régie n°1, 2, 3 Mois: Janv, Fév, Mars	Caisse d'Avance Mois: 19/10/92 Mdt N° 271	
CP N°18	4.244.000	Subvention Gaz TOTAL-TEXACO Août 1992 Tonnage: 84, 880	Cpte TOTAL-TEXACO Mdt N° 272 22/10/92	TE: (84, 88t) (Juil: 84, 880t)
CP N°19	13.670.000 (2.740.000 prise en cpte et payé en Octobre 92)	Subvention Réchauds T.Guateli Mars 1992, Août 1992 et Octobre 1992 Nombre réchauds 2.734	Caisse d'Avance Mois: 20/10/92 Mdt N° 273	Nov: 174 réch, Déc: 1083 réch. Janv: 293 réch, Fév: 487 réch. Mars 86 réch, Juin: 62 réch. Juil: 549 réch.
CP N°20	9.593.686	Caisse d'Avance Régie n°4, 5, 6 Mois Avr., Mai, Juin	Caisse d'Avance Mois: 20/10/92 Mdt N° 29	
CP N°21	SH 1.455.000	Subvention Réchauds Shell Septembre 1992 Nombre réchauds 291	Caisse d'Avance Mois:	Oct: 18 réch, Nov: 18 réch. Déc: 49 réch, Janv: 1 réch. Fév: 4 réch, Mars 131 réch. Avril 29 réch, Mai 23 réch. Juin: 7 réch, Juil: 7 réch. Août: 4 réch.
CP N°22	SH 15.152.500	Subvention Gaz SHELL Décembre 1992 Tonnage: 303, 05	Caisse d'Avance Mois:	SIE (303, 05t); (Janv: 39, 42t) (Fév: 39, 40t); (Mars: 122, 91t) (Avril: 40, 16t); (Mai: 40, 44t) (Juin: 20, 72t)
CP N°23	7.958.800	Subvention Gaz TOTAL-TEXACO Décembre 1992 Tonnage: 159, 176	Caisse d'Avance Mois:	TE: (159, 176t); (Août: 93, 496t); (Sept: 65, 68t).
CP N°24	TT 2.350.000	Subvention Réchauds T.Guateli Sept 1992 Nornbre réchauds 470	Caisse d'Avance Mois:	Août: 470 réchauds
CP N°25	3.055.000 TT: 2.700.000 SH (Moctar) 355.000	Subvention Réchauds Décembre 1992 Octobre 1992 Nombre réchauds 611	Caisse d'Avance Mois:	TT: 540 réchauds Sept: 540 réch. SIE 71 réchauds Sept: 15 réch, Oct: 56 réch.
CP N°26	3.525.000	Subvention Gaz TOTAL-TEXACO Décembre 1992 Tonnage: 70, 500	Caisse d'Avance Mois:	TT: (70, 5t); (Oct: 70, 5t)
CP N°27	TT 2.000.000	Subvention Réchauds T.Guateli Décembre 1992 Nombre réchauds 400	Caisse d'Avance Mois:	TT 400 réchauds Oct: 400 réch.

PROGRAMME NATIONAL DE
PROMOTION DU GAZ BUTANE

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SITUATION DES CERTIFICATS DE PAIEMENT (CP)

CP	MONTANT F CFA	DEPENSES MOIS D'ENREGISTREMENT	RECETTES MOIS D'ENREGISTREMENT	OBSERVATIONS
CP N°1	30.000.000	1er Avance de démarrage Caisse d'Avance N°1 1991	Caisse d'avance FEVRIER 1991	
CP N°2	3.396.741	Regie d'avance des mois de fev, Mars, Avril (1991) N°1, 2,3, 4	Caisse d'avance JUILLET 1991	
CP N°3	6.305.613	Regie d'avance du mois d'Avril, 1991 N°5	Caisse d'avance JUILLET 1991	
CP N°4	837.324	Regie d'avance du mois d'Avril, Mai, Juin 1991 N° 6, 7, 5	Caisse d'avance NOVEMBRE 1991	
CP N°5	4.639.250 TT: 2.321.400 SH: 2.317.850	Subvention Gaz Août 1991 Tonnage: 92, 785		Inventaire Stock Gaz Dépots TT et SH, le 21/05/91 TT: 46, 428t SH: 46, 357t
CP N°6	7.307.500 TT: 3.226.000 SH: 4.081.500	Subvention Gaz Novembre 1991 Tonnage: 146, 150		TT: (64, 52t) (Juin: 44, 4t); (Juil: 20, 12t) SH: (81, 630t) (Juin: 60, 36t); (Juil: 21, 27t)
CP N°7	7.286.905	Regie d'avance des mois de Juillet et Août 1991 N° 9 et 10	Caisse d'avance NOVEMBRE 1991	
CP N°8	15.669.000 TT: 7.510.000 SH: 8.159.000	Subvention Gaz Décembre 1991 Tonnage: 313, 380		TT: (150, 2t); (Août: 20, 2t) (Sept: 59, 5t); (Oct: 70, 5t) SH: (163, 18t); (Juil: 20, 5t) (Août: 38, 15t); (Sept: 21, 22t) (Oct: 83, 31t)
CP N°9	15.765.000 TT: 14.115.000 SH: 1.650.000	Subvention Réchauds Sept., Oct., Nov., Déc. 91 Nombre réchauds: 3.153	Caisse d'avance FEVRIER 1992	TT: 2.823 réch; Oct: 552 réch. Nov: 1827 réch, Déc: 444 réch. SH: 330 réch; Sept: 22 réch. Oct: 203 réch, Nov: 105 réch.
CP N°10	5.497.040	Regie d'Avance des mois de sept, et oct 1991 N° 11 et 12	Caisse d'avance FEVRIER 1992	
CP N°11	20.000.000	Prêt à TOTAL-TEXACO Déc. 1991: 20.000.000	Crédit: 20.416.667 30/11/1992	
CP N°12	30.000.000	2e Avance de démarrage Caisse d'Avance 1992	Caisse d'avance FEVRIER 1992	

Note: TT = TOTAL-TEXACO; SH = SHELL-MALI

CP N°28	SH (Moctar) 645.000	Subvention Réchauds Déméba Novembre 1992 Nombre réchauds: 129	Caisse d'Avance Mois:	SHELL novembre 1992 129 réchauds
CP N°29	TT 3.277.000	Subvention Gaz TOTAL-TEXACO Décembre 1992 Tonnage: 65, 540	Caisse d'Avance Mois:	TT: (65, 540) (Nov.: 65, 541)
CP N°30	SH (Ben) 250.000	Subvention Réchauds Déméba Décembre 1992 Nombre réchauds: 50	Caisse d'Avance Mois:	SHELL, décembre 1992 50 réchauds
CP N°31	SHELL 1.475.000	Subvention réchauds SHELL 6 kg Décembre 1992 Nombre réchauds: 295	Caisse d'avance Mois:	SHELL, décembre 1992 295 réchauds
CP N°32	Remboursement P TOTAL-TEXACO 20.416.667	Remboursement prêt TOTAL-TEXACO Décembre 1992	Caisse d'avance Mois:	Remboursement prêt TOTAL-TEXACO de 20.000.000 FCFA contacté au mois de décembre 1991
CP N°33	24.742.684	Caisse d'Avance Régie n°7, 8, 9 Mois: Juil, Août, Sept	Caisse d'Avance Mois:	
CP N°34	SHELL 12.412.500	Subvention Gaz SHELL Décembre 1992 Tonnage: 248, 250	Caisse d'Avance Mois:	SHE (248, 250); (Juil: 40, 921) (Août: 105, 071); (Sept: 22, 511) (Oct: 40, 281); (Nov: 39, 471)
CP N°35	17.167.324	Caisse d'avance Régie No 10, 11, 12 Mois oct., nov., déc.	Caisse d'avance Mois:	

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-fraternité-Justice

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENERGIE

COMITE NATIONAL DE BUTANISATION

PROGRAMME NATIONAL GAZ BUTANE

RAPPORT D'ACTIVITES / ANNEE 1992

**SY ABDOULEYE
COORDONNATEUR NATIONAL**

NOUAKCHOTT, DECEMBRE 1992

INTRODUCTION

Le plan d'actions du programme national gaz butane en Mauritanie n'a été signé par toutes les parties impliquées que le 29 Janvier 1992.

Conformément à ce plan d'actions, plusieurs objectifs sont visés:

- * Promotion de l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de feu aussi bien dans les centres urbains qu'en zones rurales,
- * réduction des pressions sur les formations forestières et lutte contre la déforestation.

Ces objectifs se traduiront par:

- * La mise sur le marché à des prix avantageux de récipients (B3 et B6) et de bruleurs pour les premiers équipements,
- * La production locale de supports marmites à travers la formation et le suivi d'artisans,
- * L'engagement d'actions de sensibilisation pour l'utilisation rationnelle du gaz butane.

Pour la réalisation de ces objectifs, il a été convenu de l'exécution du programme sur la période Septembre 1991 à Décembre 1992; Néamoins les procédures d'approbation du plan d'actions ont légèrement perturbé le planning arrêté en Septembre 1991, car ce document cadre n'a été définitivement signé qu'en Janvier 1992.

Ainsi dès la signature du plan d'actions, il a été procédé en février 1992 à l'ouverture des deux comptes spéciaux à la Banque Mauritanienne pour le Commerce international BMCI; L'un des comptes intitulé Fonds gaz est destiné à la gestion des ressources liées à ce fonds; l'autre intitulé Programme National gaz PNG est destiné aux opérations relatives au fonctionnement du programme. Ces deux comptes ont été placés sous la double signature du Coordonnateur du Programme et du Correspondant National du CILLS. Sur la base d'un mémoire cosigné en Avril 1992 par le Coordonnateur du Programme et le CONACILSS, une avance de 30 % du montant des dépenses du compte PNG soient 3.585.000 UM a été consentie par la délégation de la CCE en Mai 1992, comme premier approvisionnement.

Aussi le compte Fonds gaz a été approvisionné de 36 Millions d'ouguyas correspondant au montant total du fonds de la subvention.

Ainsi les premières activités du programme ont pu être engagées en Juillet 1992 et portèrent essentiellement sur:

- 1/ Définition et approbation d'une stratégie relative à la production locale des supports,
- 2/ Sélection des modèles de supports à diffuser,
- 3/ Détermination des coûts de production des supports,
- 4/ Dossier de l'Appel d'Offres à l'effet de l'acquisition des emballages

I/ DEFINITION ET APPROBATION D'UNE STRATEGIE RELATIVE A LA PRODUCTION LOCALE DES SUPPORTS

La Cellule Nationale Gaz a définit en Juillet 1992, les éléments de la stratégie relative à l'appui à la production locale des supports; Cette stratégie repose (voir annexe 1) sur:

- la sélection des modèles de supports à diffuser,
- la détermination des coûts de production des supports,
- l'encadrement des artisans,
- l'appui aux artisans

Un budget détaillé a été aussi élaboré pour l'exécution de ce volet du programme.

La stratégie proposée a été présentée et examinée au cours des réunions du Comité National de Butanisation tenues les 05 et 13 Aout 1992.

Ainsi le Comité National de Butanisation CONABU avait approuvé la stratégie proposée et avait aussi autorisé l'engagement des actions de base telles que:

- * l'achat des équipements complémentaires pour la Base Technique des Foyers Améliorés (BTFA) qui sera chargée des aspects techniques du programme,
- * le lancement de l'opération d'optimisation (sélection des modèles de supports à diffuser, détermination des coûts de production).

II/ SELECTION DES MODELES DE SUPPORTS A DIFFUSER

En Septembre 1992, le personnel de la BTFA a organisé des visites d'ateliers producteurs de supports; ces visites ont permis l'identification de 4 modèles de supports fabriqués et commercialisés par les artisans à Nouakchott.

- Le modèle NOPALE introduit en 1983 par TOTAL au Sénégal pour les bouteilles de 6 kgs,
- Le modèle Blip Banekh introduit en 1974 par Camping Gaz au Sénégal pour les bouteilles de 3 Kgs,
- Un support du type NOPALE, conçu par les artisans à Nouakchott et bien adapté à la bouteille de 3 Kgs,
- Un support tronconique conçu par certains artisans à Nouakchott et qui s'adapte à la bouteille de 3 Kgs.

Il convient en outre de signaler l'existence au niveau de la Base Technique du modèle Blip Sahel conçu par Camping Gaz pour la B3 , et au niveau du Lycée et Collège Technique d'un modèle bivalent conçu par les professeurs de cet Etablissement et qui s'adapte aussi bien pour la bouteille B3 que pour la bouteille B6. Ces deux derniers modèles ne sont pas encore commercialisés à Nouakchott.

Le Programme n'engageant pas d'opération de recherche pour la conception de nouveaux supports, il a été par conséquent retenu un certain nombre de critères pour la sélection des deux modèles qui seront diffusés; Ces critères sont:

- * Fabrication et commercialisation effectives et courantes du support par les producteurs,
- * Bonne stabilité de l'ensemble Marmite + Support + Bouteille
- * Coûts de production et de vente accessibles tant pour les artisans que pour les consommateurs.

Sur la base de ces critères les deux modèles NOPALE ont été sélectionnés ; le Grand Modèle pour la B6 et le Petit Modèle pour la B3.

Outre la satisfaction des conditions de préselection ci-dessus énumérées, ces deux modèles présentent l'avantage de la similitude de forme; ce qui faciliterait leur reproduction par les artisans, et par conséquent leur diffusion à grande échelle. Aussi il a été constaté que ces deux modèles sont aujourd'hui les plus commercialisés à Nouakchott.

En effet les autres modèles non retenus présentent les principaux inconvénients suivants:

Support	Bouteille	Etat diffusion	Inconvénients
Blip Banekh	B3	importante	- faible résistance - réalis. difficile - instabilité sur B3
Tronconique	B3	peu importante	ne joue pas le rôle de pare-vent
Blip Sahel	B3	non diffusé	-à l'état d'expérим. -Couts relativement élevés de production -réalis. difficile
du Lycée et Coll. Tech.	B3 et B6	non diffusé	à l'état d'expérим.

III/ DETERMINATION DES COUTS DE PRODUCTION ET DE VENTE DES SUPPORTS

Les prix de vente des supports devront concilier entre les exigences des producteurs d'une part et les pouvoirs d'achat des ménages d'autre part.

C'est dans ce souci que le Programme a eu à identifier et évaluer en Octobre 1992 en collaboration avec les artisans responsables des 3 grands ateliers producteurs de supports (voir annexe 2), tous les éléments entrant dans la structure des prix de revient et de vente des deux supports sélectionnés:

Cinq principales composantes ont alors été identifiées (voir annexe 3) :

- * Couts des matériaux d'œuvre,
- * Frais généraux mensuels d'atelier,
- * Cout de revient,
- * Marges bénéficiaires,
- * prix de vente opportuns.

La détermination de ces coûts a été faite sur la base des hypothèses suivantes:

- L'atelier est de taille moyenne (un nombre de trois artisans y travaillent)
- L'atelier sera spécialisé exclusivement dans la fabrication-vente d'un type de supports gaz,
- Les supports sont assemblés par points de soudure.

3.1 Couts des matériaux

Trois matériaux sont utilisés pour la confection des supports:

- la tôle (neuve ou futs de récupération),
- les baguettes de soudure,
- la peinture (peinture concentrée et diluant).

3.1.1 La tôle

Les supports sont confectionnés soit à partir de la tôle neuve, soit à partir des futs de récupération; Ces derniers sont disponibles en grande quantité à Nouakchott (dépôt SOMIGEM, MAPROMA, RECOGIM, revendeurs eau ...etc)

III/ DETERMINATION DES COUTS DE PRODUCTION ET DE VENTE DES SUPPORTS

Les prix de vente des supports devront concilier entre les exigences des producteurs d'une part et les pouvoirs d'achat des ménages d'autre part.

C'est dans ce souci que le Programme a eu à identifier et évaluer en Octobre 1992 en collaboration avec les artisans responsables des 3 grands ateliers producteurs de supports (voir annexe 2), tous les éléments entrant dans la structure des prix de revient et de vente des deux supports sélectionnés:

Cinq principales composantes ont alors été identifiées (voir annexe 3):

- * Couts des matériaux d'œuvre,
- * Frais généraux mensuels d'atelier,
- * Cout de revient,
- * Marges bénéficiaires,
- * prix de vente opportuns.

La détermination de ces coûts a été faite sur la base des hypothèses suivantes:

- L'atelier est de taille moyenne (un nombre de trois artisans y travaillent)
- L'atelier sera spécialisé exclusivement dans la fabrication-vente d'un type de supports gaz,
- Les supports sont assemblés par points de soudure.

3.1 Couts des matériaux

Trois matériaux sont utilisés pour la confection des supports:

- la tôle (neuve ou futs de récupération),
- les baguettes de soudure,
- la peinture (peinture concentrée et diluant).

3.1.1 La tôle

Les supports sont confectionnés soit à partir de la tôle neuve, soit à partir des futs de récupération; Ces derniers sont disponibles en grande quantité à Nouakchott (dépôt SOMIGEM, MAPROMA, RECOGIM, revendeurs eau ...etc)

3.1.4 Electricité.

La réalisation complète de 2 supports de type B3 ou B6 nécessite la consommation d'un Kwh.

Par conséquent 0,5 kwh suffit pour la confection d'un support.

3.2 Frais généraux mensuels

Ces frais ont été évalués pour un atelier de taille moyenne, faisant employer un nombre de 3 artisans.

Les frais généraux couvrent les frais de location, les taxes municipales, le transport des matériaux, l'amortissement des équipements, et les frais de main d'œuvre.

3.2.1 Frais de location

Pour un atelier de taille moyenne électrifiée, les frais de location varient selon l'emplacement (marchés, grands axes, quartiers périphériques...etc), de 6.000 à 10.000 ouguyas.

Une moyenne de 8.000 UM a alors été fixée pour les frais mensuels de location.

3.2.2 Taxes communales

Elles varient de 1.000 UM à 5.000 UM selon l'importance des activités des ateliers.

Elle est de :

- * 1.000 UM/mois pour les petits ateliers de forgerons,
- * 1.500 UM/mois pour les petits ateliers de menuiserie métallique
- * 1.500 à 5.000 pour les grands ateliers de menuiserie métallique.

L'atelier considéré étant de taille moyenne, on a estimé à 1.500 UM/mois le niveau de la taxe mensuelle municipale.

3.2.3 Transport des matériaux

Une enveloppe mensuelle de 2.600 UM a été prévue pour permettre la couverture des frais de transport des matériaux notamment les tôles et des autres biens consommés telles les disques de meules et lames de scie.

3.2.4 Amortissement

On considérera que l'atelier est équipé d'un poste à souder de capacité moyenne et d'une valeur de 40.000 UM et d'un outillage manuel (charreaux, burins, scie...etc) d'une valeur de 15.000 UM. La durée de vie moyenne de ces équipements est de 5 ans pour le poste à souder et de 3 ans pour l'outillage; ce qui suppose un amortissement de $40.000/(5*12 \text{ mois}) = 667 \text{ UM/mois}$ pour le poste et de $15.000/(3*12 \text{ mois}) = 417 \text{ UM/mois}$ pour l'outillage.

Les frais d'amortissement des équipements s'élèvent alors à 1.084 UM/mois.

3.2.5 Cout de la main d'oeuvre

Une enveloppe de 20.000 UM a été aussi prévue pour le payement des salariés de l'atelier.

Sur la base de ces considérations, les frais généraux mensuels ont été estimés à 33.184 ouguyas; ce qui est très raisonnable selon l'avis des 3 artisans impliqués dans cette opération d'optimisation.

3.3 Couts de revient

Sur la base d'une production quotidienne de 4 supports/artisans, soient 360 supports/mois.atelier, le tableau ci-dessous présente les couts de revient des différents types de supports en fonction de la nature de la tôle utilisée.

Couts de production des supports

Tôle	Supp. pour bouteille	Cout de product. UM
	B3	383
Neuve 15/10		
	B6	409
Futs de récupérat.		
	B3	265
	B6	278

On constate donc que par rapport aux fûts de récupération, l'utilisation de la tôle neuve induit des surcoûts variant de 44,5% pour les supports de bouteille B3, à 47,38 % pour les supports de bouteille B6.

L'utilisation des fûts de récupération permettant aussi la réalisation de supports d'excellentes qualités, le Programme devra donc déconseiller aux artisans l'achat des tôles neuves pour s'en servir exclusivement à la production de ces supports.

3.4 Marges bénéficiaires

Les prix de vente actuellement pratiqués par les artisans sont de 600 UM pour les supports des B3 et de 500 UM pour les supports des B6; Ces supports sont réalisés bien entendu à partir des fûts de récupération.

Ces prix sont relativement élevés par rapport aux coûts de production calculés, et supposent alors des marges bénéficiaires très importantes:

Marges bénéficiaires actuellement pratiquées par les artisans

Support	Coût de production	Valeur en solde	Marge/cout revient
B3	265	235	88,67 %
B6	278	322	116 %

Pour concilier entre les exigences des producteurs, et les pouvoirs d'achat des ménages, il y a lieu donc de sensibiliser les artisans sur la nécessité de réduire le niveau des marges bénéficiaires.

Déjà dans la structure des prix, il a été envisagé un poste inciteur " Frais de main d'œuvre évalué à 20.000 UM/mois. Aussi la vente des supports sera plus importante une fois la campagne publicitaire démarrée.

C'est pour ces raisons fondamentales qu'il est impératif de ramener les marges bénéficiaires au maximum à 50 % des coûts de production; cela supposera 132 UM/ support B3 et 139 UM/ supp.B6.

3.5 Prix de vente

En appliquant des marges bénéficiaires de 132 UM/supp.B3 et 139 UM/supp.B6, il résulte des prix de vente opportuns de 397 UM/supp.B3 et 417 UM/supp.B6 qui concilieraient entre les exigences des producteurs et les pouvoirs d'achat des ménages.

Dans la pratique, les prix de vente maximums proposés par le Programme seront fixés à 400 UM/support B3, et 450 UM/support B6.

IV/ DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DES EMBALLAGES

Conformément au plan d'actions du PNG en Mauritanie , l'utilisation du Fonds Gaz (1.060.000 ECUS) est ainsi répartie:

- * Un montant de 360.000 ECUS devant supporter le manque à gagner pour aléger les conditions d'acquisition des premiers équipements pour environ 40.000 bouteilles munies de bruleurs.
- * Un prêt de 700.000 ECUS à la SOMAGAZ destinés à renforcer le parc bouteilles de la société pour l'amélioration des conditions de distribution du gaz.

Les modalités afférentes à l'utilisation de ce fonds ont été définies au protocole d'accord signé depuis le 20 Novembre 1991 entre l'Etat Mauritanien et la SOMAGAZ.

Pour l'acquisition des emballages et des bruleurs, il a été décidé conformément aux directives de la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles, la formulation d'un cahier de charges en vue du lancement d'un Appel d'Offres International. Ce cahier de charges a été élaboré et transmis pour avis à la Commission des Communautés à Bruxelles depuis le mois de juillet 1992.

Aucune suite n'a été donnée jusqu'au 07 Décembre 1992 quand la Commission a proposé enfin un calendrier pour le lancement de l'Appel d'Offres; A savoir:

18/12/92	Publication
18/03/93 à 12H00	Date finale de soumission
19/03/93 à 10H00	Date d'ouverture

A ce jour, et malgré l'approvisionnement du compte Fonds Gaz du montant de la subvention, aucune action de promotion ne peut être engagée faute d'emballages et de bruleurs objet de l'Appel d'Offres.

En dépit de cette situation, il a été noté au cours de ces 3 dernières années, une croissance de la demande en gaz , face à laquelle la SOMAGAZ a eu à répondre avec satisfaction assurant ainsi l'enfutage et la distribution de 7695 tonnes en 1991 et de 10.901 tonnes en 1992.

Année	1990	1991	1992
Consommation			
R.I.M de gaz en tonnes	9.015	9.695	10.901

On constate alors que même en l'absence de l'appui du Programme Gaz la tendance est toujours favorable pour la pénétration progressive du gaz butane dans les ménages pour la cuisson des aliments. Cette situation met en évidence que le Programme National Gaz induira sans doute une demande encore beaucoup plus importante de gaz butane en raison de l'acquisition supplémentaire des emballages, et des actions d'accompagnement prévues.

Le volet Appui à la production locale des supports a démarré depuis Juillet 1992 avec les opérations d'optimisation et de détermination des coûts de production des supports; Pour des raisons stratégiques (éviter un déséquilibre Offre-Demande), ce volet ne pourra pas aussi être totalement exécuté avant l'acquisition des emballages.

Aux vues de ces contraintes majeures (annexe 4), le Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie a exprimé le 13 Octobre 1992 son étonnement quand au retard constaté dans la mise en oeuvre du Programme.

RECOMMANDATIONS

La principale contrainte ressentie depuis l'approbation en Janvier 1992 du plan d'actions a été la lourdeur des procédures d'exécution de l'Appel d'Offres pour l'acquisition des emballages. La persistance de cette contrainte risque sans doute d'entraver la bonne exécution du programme; Déjà le planning arrêté en 1991 pour l'exécution des différentes activités du programme a été profondément bouleversé.

Ainsi la Coordination Nationale suggère les recommandations suivantes:

- a) Dans le souci d'améliorer le rythme d'exécution du programme, en attendant la réception des emballages objet de l'Appel d'Offres, il est souhaitable d'engager dans les meilleurs délais une opération pilote de subvention de 5.000 équipements (B3 et B6); ces équipements pourraient être prélevés sur le stock propre de la SOMAGAZ qui dispose d'emballages de bonne qualités.
Les modalités pratiques de mise en œuvre de cette opération seront définies dans le cadre d'un avenant au protocole d'accord Etat / SOMAGAZ.
- b) Les deux volets techniques du programme gaz devaient être exécutés en collaboration avec les structures du Projet de diffusion des Foyers Améliorés (formation et suivi des artisans par la BTFA , sensibilisation-animation par l'équipe des animatrices). Compte tenu du fait que le projet Foyers Améliorés risque d'être cloturé en Mars 1993 à défaut de support financier supplémentaire, il est alors utile de prévoir l'embauche de deux techniciens formateurs et d'un chauffeur sur les ressources du programme gaz.
Les animatrices pourront être détachées éventuellement par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.
- c) Compte tenu des retards constatés dans la mise en œuvre du programme, une révision budgétaire s'impose pour pouvoir exécuter sans contrainte majeure les différentes actions d'accompagnement prévues ; Conformément à l'annexe 6, cette révision budgétaire se traduira par un réaménagement des lignes budgétaires 1 (Fonctionnement CNG), et 3 (Actions d'accompagnement).

ANNEXE 1

STRATEGIE RELATIVE A LA PRODUCTION DES SUPPORTS

PROGRAMME NATIONAL GAZ
RAPPORT D'ACTIVITES
1992

I - INTRODUCTION :

L'année 1992 du Programme National Gaz (PNG) au Niger conformément aux objectifs qui ont été tracés a vu sa continuité grâce à la signature du 3è devis programme période du 01.01.1992 au 31/12/92.

Les activités du PNG durant l'année 1992 ont été les suivantes

- * séances d'animations-informations ;
- * campagnes publicitaires ;
- * campagnes fidélisation ;
- * vente de réchauds ;
- * enquêtes ;
- * collecte des données ;
- * suivi des points de vente ;
- * expositions.

Séance d'animation - information :

Nous avons gardé la même stratégie qui consiste à prendre contact avec les responsables des Sociétés, Offices et quartiers pour convenir d'une date d'animation. Il faut noter aussi que nous avons régulièrement été contactés par la clientèle pour venir présenter les équipements dans les services.

La procédure consiste à présenter à l'assistance tous les équipements 6 kg 3 kg TOTAL et NIGER GAZ et tout récemment le deux feux de NIGER GAZ.

Le mode d'utilisation et tous les avantages liés à celle-ci sont développés par les animatrices.

Les séances de "pauses café" ont continué dans les Sociétés. Ces séances café nous ont permis de comprendre et de récapituler tous les problèmes liés à l'utilisation.
(ci-joint en annexe la liste des sociétés contactées).

II - Animation dans les quartiers :

Nous avons eu en collaboration avec les responsables des quartiers à organiser des animations dans 3 quartiers de la Communauté Urbaine de Niamey.

Ces animations ont regroupé des femmes responsables des foyers. Le but de l'opération était de montrer à ces femmes que les foyers à gaz peuvent être utilisés pour la préparation de tous les plats nigériens.

Des réponses ont été données à des questions liées aux prix des équipements, du gaz et surtout sur l'entretien et la sécurité.

Résultats :

Il ressort de toutes ces approches que :

- 1) le réchaud à gaz présente des avantages liés à l'utilisation et une économie (rapidité, économie, propreté).
- 2) Acquisition équipement et gaz.
Le prix reste toujours élevé comparativement au revenu moyen des ménages.

III - CAMPAGNE PUBLICITAIRE :

- Des émissions télévisées ont été réalisées :
- Spot "Sécurité utilisation gaz"
 - Spot "La vie en fumée"
 - Spot (le Président, la fête du gaz, l'enfant présentateur)
 - Emission télévisée en langues nationales sur la sensibilisation du politique sur la continuité des actions (diminution du prix, facilités d'acquisition des équipements)

IV - CAMPAGNE FIDÉLISATION :

Cette campagne a débuté dans la mi-mars durant deux mois et demi.

Le PNG en collaboration avec TOTAL-TEXACO et NIGER GAZ a mis tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'opération.

Le système était le suivant :

Pour 3 recharges (6 kg ou 3 kg) achetées, le consommateur avait droit à un cadeau (ustensile de cuisine - T.shirts - Casquette).

Résultats :

Au démarrage la satisfaction était générale car dans le mois de Mars, nous avons pu constater la sortie de 1.500 tickets.

Cette opération a été handicapée par les retards de paiement de salaire accentués juste après le mois de Février 1992.

V - VENTE DE RÉCHAUDS :

Depuis le démarrage du Programme, TOTAL-TEXACO, NIGER GAZ ont accepté de céder les réchauds à crédit aux clients recensés dans les différents services (Administration, Privé), mais avec la situation actuelle liée à l'irrégularité des salaires, les ventes en groupe se font rares. Les ventes se font en gros sur les points de vente NIGER GAZ et TOTAL-TEXACO.

Nombre de rechauds vendus pendant l'année 1992

Réchauds 3 kg	=	178
---------------	---	-----

Réchauds 6 kg	=	999
---------------	---	-----

Vente de gaz/tonne

Gaz bouteilles 12 kg	=	492
----------------------	---	-----

Gaz bouteilles 6 kg	=	142
---------------------	---	-----

Gaz bouteilles 3 kg	=	23
---------------------	---	----

TOTAL	=	657
-------	---	-----

N.B : L'analyse des ventes réchauds et gaz est jointe en annexe.

VI - ENQUÊTE :

Nous avons pris un échantillon restreint de 17 ménages que nous avons interrogés sur l'adaptation des équipements, le prix, l'utilisation du gaz combustible.

Résultats :

Les résultats portent sur :

- a) l'adaptation des équipements
- b) le prix du gaz
- c) l'utilisation

- adaptation des équipements

Tous les ménages ont reconnu la bonne adaptation des équipements à l'utilisation.

- prix du gaz

le prix du gaz reste toujours très élevé pour les ménages nigériens.

- l'utilisation

Celle-ci étant liée au prix du gaz, une nette régression de l'utilisation est constatée.

Subvention

La subvention des équipements et du gaz continue suivant le système mis en place.

VII - COLLECTES DES DONNEES SUR LES VENTES :

Mensuellement, les sociétés distributrices de gaz nous font parvenir les informations sur leurs activités (ventes - stock) ci-joint formulaire.

VIII - SUIVI DES POINTS DE VENTE :

Dans l'ensemble les points de vente TOTAL-TEXACO et NIGER GAZ ont été bien approvisionnés.

Il faut noter cependant que 2 ruptures de stock ont eu lieu dans l'année mais cette situation était liée au fournisseur (Nigéria).

IX - EXPOSITIONS :

Le PNG a marqué sa présence sur 2 grandes expositions : - la fête de l'arbre édition 92
- Exposition Artisanale et Industrielle

Fête de l'arbre 1992/Exposition Artisanale :

Traditionnellement tous les ans, du 03 au 05 Août, le Niger organise des manifestations et expositions. Cette année, en collaboration avec TOTAL-TEXACO et NIGER GAZ, une exposition avec vente promotionnelle a été organisée. L'exposition artisanale et industrielle s'était déroulée en début Octobre. Elle a été une occasion aussi d'exposer les équipements, d'échanges d'idées et de discussions avec les consommateurs et participants.

CONCLUSION

L'année 1992, l'activité gaz a connu des hauts et bas; situations liées à un certain nombre de facteurs économiques (retard des paiements de salaires des fonctionnaires).

Avec la normalisation probable de la situation précitée, tout espoir est permis pour que le gaz soit accepté par la population cible.

Un fait est à retenir à savoir que le gaz est au stade embryonnaire d'acceptabilité : donc, partant de ce constat toutes les stimulations à la consommation doivent être poursuivies à savoir : subventionner d'une façon appréciable le gaz et les équipements et mettre les gros moyens médiatiques.

Variations saisonnières :

Parmi les trois consommateurs 3 kg, 6 kg et 12,5 kg, nous remarquons une prédominance de consommation sur les mois de Novembre, Décembre, Janvier, Février et Mars surtout en ce qui concerne les 6 kg et 12,5 kg.

Cette tendance prouve que les 6 kg et 12,5 kg sont plus sollicités que les 3 kg dont la consommation est stationnaire 2 T/mois.

Les facteurs d'influence à la consommation 6 kg et 12,5 kg.

- les revenus

Sur ce point nous pouvons dire que les consommateurs se retrouvent dans la tranche des aisés dont les revenus sont plus ou moins divers.

- Les périodes :

En ce qui concerne la période de consommation, on peut retenir deux pour les 6 kg à savoir la période hivernale Juin, Juillet, Août et la période de Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars qui représente le moment du froid.

La consommation en 12,5 kg de Novembre à Mars s'explique aussi par la présence du froid.

Les freins à la consommation :

- En dehors les hésitations dues à la peur du gaz dans les ménages, il faut aussi tenir compte :

- le cumul des arriérés de salaires au niveau des fonctionnaires qui certainement pourrait pousser à des hésitations de consommation.

- le prix du gaz reste toujours élevé pour les ménages.

- les ruptures d'approvisionnement liées à des situations imprévisibles au niveau du fournisseur.

CONCLUSION :

la diminution du prix du gaz intervenue en Mai 1991 n'a pas eu d'effet sur la consommation.

Pour une bonne vulgarisation du gaz, il faut nécessairement abaisser d'avantage le prix afin que le gaz soit concurrentiel au charbon de bois.

Dans le cas spécifique du Niger les actions suivantes doivent être poursuivies :

- subvention du gaz
- subvention des équipements
- développement du réseau de distribution
- assurer la régularité des approvisionnements.

ANALYSE DES VENTES : ANALYSE DES VENTES

Nous nous bornerons à faire ressortir les différents facteurs d'appréciation à savoir : disponibilité des équipements et gaz - approvisionnement et stockage, la distribution, les variations saisonnières des ventes, les recommandations.

Les Equipements :

Disponibilité :

Nous appelons équipements, l'ensemble qui constitue un réchaud à savoir la bouteille, le brûleur et le support. La bouteille et le brûleur sont importés alors que le support est fabriqué localement. L'analyse des ventes sera axée spécifiquement sur les ventes de gaz en 3 kg, 6 kg et 12,5 kg sur l'année 1991 et le premier semestre de l'année 1992.

- Année 1991

Vente de gaz 3 kg

vente mensuelle/Tonne

ANNEE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1991	2	4	2	2,5	2	2	2	2	2	2	2	2,7	
1992	2	2	3	1,6	1,4	1,6	2	1,3	2	2	2,3	2,3	

Vente de gaz 6 kg

ANNEE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1991	9	7	15,5	10,5	10,4	12	8	12	9	9	12	13	
1992	22	16	15	9	7	9	11,4	13,5	10,3	12	13	13,2	

Vente de gaz 12,5 kg

ANNEE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1991	47	42	39	33	37	33	33	37	28	42	42	45	
1992	40,5	52	45	40	33	30	41,5	31,2	40	43,2	50,2	47	

L I S T E D E S S O C I E T E S C O N T A C T E E S

CAREN
CREDIT NIGER
B C E A O
S A D
TRANSCAP
CENTRE DE SANTE FAMILIALE
B D R N Réforme AD
HOPITAL
PROJET ENERGIE II
PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE
I R E D
LABOCEL
NIGETIP
PROJET ENERGIE II/VOLET OFFRE
G A T
U N I C E F
DIVERS PARTICULIERS

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

RAPPORT D'ACTIVITES DANS LE CADRE
DU PROGRAMME REGIONAL GAZ

PROJET = FED N° 61002094172

CONVENTION FINANCEMENT = 4215/REG.

PERIODE = 1 JANVIER 1991

AU

31 DECEMBRE 1992.

SENEGAL 1992.

PLAN

I. Contexte de réalisation du Programme Régional GAZ

- 1.1. Demande en combustibles ligneux et ses conséquences
- 1.2. Intégration dans un programme de planification National.

II. Bilan des actions prioritaires de démarrage

III. Travaux réalisés en 1991 - 1992

- 3.1. Etude sur les possibilités d'intégration des groupements de Promotion dans l'exécution des Programmes.
- 3.2. Enquête dans le secteur de l'artisanat métal / métalliques (9 capitales régionales)
- 3.3. Enquête sur les distributions de gaz au SENEGAL.

IV. Actions de formation et campagne de sensibilisation

- 4.1. Séminaire/Atelier des agents encadrant les Groupements de Promotion Féminine (GPF)
- 4.2. La campagne de sensibilisation de GPF.

Conclusion.

I. LE CONTEXTE D'EXECUTION DU PROGRAMME REGIONAL GAZ

La situation écologique au Sénégal comme, du reste, celle de l'ensemble des pays sahariens se caractérise par une dégradation rapide des massifs ~~mais~~ tiers en raison de la combinaison de plusieurs facteurs d'origines diverses :

- l'accroissement démographique important dont le taux est d'environ 2,8 % et qui induit des besoins nouveaux en terre agricoles et en énergie ligneuse
- le surpâturage et la dévastation des animaux
- la sécheresse qui freine la productivité et favorise la reconversion de l'agriculteur en exploitant fruitier
- la demande grandissante surtout dans les centres urbains et combustibles ligneux qui représente environ 60 % des besoins nationaux en énergie.

Face à une telle dynamique négative, la mise en œuvre d'une manière intensive de tout un faisceau d'intervention capable de renverser cette tendance s'impose.

C'est ainsi que le Programme Régional Gaz financé par le FED constitue pour le Sénégal l'une des réponses non moins importante à la dégradation du couvert végétal et s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'utilisation d'énergie domestique de substitution.

L'objectif majeur visé par ce programme dans le cadre de sa exécution est d'atteindre dans un premier temps, les populations urbaines des capitales régionales du Sénégal.

Il s'agit, par une conscientisation intensive, de généraliser, en installant dans les habitudes de ces ménages urbains, la consommation du gaz butane.

Pour cela, la réflexion du Comité national de pilotage s'est, a priori, orientée vers la mise en place d'un réseau de partenariat suffisamment décentralisé pour initier, dans la démarche, une approche systématisque.

L'implication d'acteurs divers intéressés (utilisateurs et décideurs) favorise une conduite rationnelle de l'exécution du programme.

C'est ainsi que les groupements de promotion féminine (au nombre de plus de quatre mille (4 000)) disséminés à travers le territoire national et qui sont composés de ménagères, les artisans métalliques pour la fabrication décentralisée des supports de gaz ; les distributeurs de gaz ; les autorités administratives et techniques ont été, dans cette première phase, des cibles privilégiées du programme.

La demande urbaine représentée principalement par le charbon de bois repose sur des filières d'exploitation, carbonisation et distribution qui drainent les ressources forestières de tout le pays vers les principaux centres de consommation.

Ainsi, les citadins sénégalais, qui ne représentent que 30 % de la population consomment-ils plus de 90 % de la production commerciale du bois de feu.

Dakar, à elle seule avec plus d'un million d'habitants brûle environ 55 % de la production commerciale du bois de feu du pays et emploie 90 % du charbon consommé au Sénégal.

Ces quelques éléments pris en guise d'exemple justifient l'exécution du programme dans sa première phase dans les centres urbains (capitales régionales).

1.2. L'intégration du PRG dans un programme de planification nationale

En raison de l'ampleur de la dégradation du couvert végétal, le Gouvernement du Sénégal a mis en place une stratégie Energie domestique qui s'articule autour de deux grands axes :

- la diminution des prélevements : par une meilleure gestion et un contrôle accru de l'exploitation ~~frontière~~
- l'économie sur les consommations de combustibles ligneux grâce à ce programme de généralisation de consommation de gaz butane au sein des ménages.

II. BILAN SUCCINCT DES OPERATIONS MENÉES AU DEMARRAGE DU PROGRAMME

Dans la phase de démarrage en 1991 les opérations suivantes qui constituent les préalables, ont été menées :

2.1. En Avril 1991, le programme a acheté et mis en place auprès des sociétés de distribution de gaz (SHELL GAZ et SENGAZ) :

53 600 bouteilles de 6 kg pour un montant total de 348 502 500 F CFA, réparties de la manière suivante entre les deux sociétés :

SENGAZ : 26 600 bouteilles ; Valeur : 174 163 500 F CFA

SHELL GAZ : 27 000 bouteilles ; Valeur : 174 339 000 F CFA.

2.2. Etablissement d'un contrat avec AFRICA Communication en Septembre 1991 pour réaliser à la Radio et la Télévision des Spots Publicitaires.

.../...

3.

2.3. Signature d'un contrat entre le CILSS et un expert sénégalais 'études sur l'harmonisation des prix du gaz et son application sur le territoire sénégalais.

2.4. Enquêtes menées auprès des consommateurs de gaz en décembre 1991. L'objectif visé était de recueillir leurs opinions sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation du gaz butane.

Après ces opérations de démarrage, des travaux ont été menés sur le terrain sous forme d'enquêtes auprès des partenaires retenus.

III. TRAVAUX REALISES EN 1991-1992

3.1. Identification des Groupements de Promotion Féminine

3.1.1. Justifications. La mise en oeuvre d'un tel programme implique l'intégration des femmes dans son exécution pour assurer sa réussite et atteindre directement les ménages.

Ces entités socio-économiques constituent les cibles privilégiées pour atteindre le ménage tant urbain que rural au Sénégal.

Les enquêtes menées visent les objectifs suivants :

3.1.2. Les objectifs de l'enquête

- apprêhender le degré d'organisation de ces groupements et leur impact socio-économique

- Identifier leurs domaines d'activités et les moyens par lesquels ils réalisent ces activités

- Faire le point sur les stratégies de formation mises en oeuvre par les services d'encadrement afin d'envisager les possibilités de prise en compte des thèmes de formation et de sensibilisation inhérents à l'utilisation massive du gaz.

Ce travail a été mené dans les capitales régionales du Sénégal en novembre 1991 :

1. THIES -	24	GPF
2. ST-LOUIS	24	"
3. DIOURBEL	85	"
4. ZIGUINCHOR	10	"
5. TAMBACOUNDA	16	"
6. KAOLACK	32	"
7. FATICK	6	"
8. KOLDA	16	"
9. LOUGA	13	"

4.2 ENQUETE DANS LE SECTEUR ARTISANAT

Du 4/11/91 au 16/11/91 la mission composée de MM. Daour CISSE, Bacar GUISSE (Coordonnateur, Philippe LAURAT et Kory DIONE (Technicien au projet) s'est rendue dans les villes de Saint-Louis, Thiès, Diourbel, Tambacounda, Ziguinchor et Kaolack pour réaliser une enquête sur le secteur des artisans/forges.

L'objectif de cette étude est de collecter des informations sur le degré d'équipement des ateliers échantillons, leur organisation, leurs productions et les modes d'écoulement. Il s'agissait d'identifier les capacités de ces artisans à prendre en charge la fabrication des supports gaz.

CONCLUSION : Neuf (9) régions administratives sur dix (10) ont fait l'objet d'une visite en vue de décentraliser la fabrication des supports gaz et les mettre à la portée des consommateurs à un prix adapté à leur pouvoir d'achat.

La création de centrales d'achat de matières premières (tâles notamment) a été une doléance posée par l'ensemble des artisans ainsi que la mise en place d'un système de crédit revolving garanti et géré par les Chambres de métiers.

RECAPITULATION

Nombre de chefs d'ateliers retenus et enquêtes = 101

Ces 101 chefs d'ateliers dont le degré d'équipement des ateliers est dans l'ensemble satisfaisant, bénéficieront d'une formation technique complémentaire pour la fabrication décentralisée des supports du gaz.

La formation des artisans a démarré dans les régions depuis le 7 Janvier 1993.

.../...

4.3 ENQUETES MENEES SUR LES DISTRIBUTEURS DE GAZ AU NIVEAU NATIONAL

Ce travail s'est déroulé en deux étapes au courant du mois de novembre 1991 : l'une du 04/11/91 au 11/11/91 et l'autre au 17/11/1991 au 26/11/91.

L'objectif vise par cette démarche est de procéder en situation au diagnostic des éléments cibles (artisans, GPF, services régionaux, distributeurs de gaz devant constituer au niveau de ces villes un réseau de partenaires pour mettre en oeuvre l'exécution de cet important programme.

Cette étude a été réalisée grâce à des entretiens avec les grossistes installés dans les villes concernées.

Dans les villes de Saint-Louis et Kaolack, les centres emplisseurs SENGАЗ ont également été visités.

Les forfaits transport et le prix au détail dans les différentes Régions sont les suivants :

	RESERVOIRS 2,7 KG		RESERVOIRS 6 KG	
	TRANSPORT	PRIX DET.	TRANSPORT	PRIX DET.
DAKAR	-	325	-	725
ST-LOUIS	55	380	135	860
DAGANA	75	400	-	-
PODOR	100	425	-	-
MATAM	125	450	-	-
THIES	25	350	50	775
DIOURBEL	40	365	50	775
TAMBA	80	405	275	1000
KEDOUGOU	170	495	-	-
KOLDA	90	415	-	-

.../...

ZIGUINCHOR	95	420	240	965
OUESSOUYE	110	435	-	-
KADALCK	35	360	75	800
KAFFRINE	50	385	125	850

Les forfaits transport sont sensiblement proportionnels à la distance par rapport à Dakar.

A Kédougou par exemple le prix du butane est supérieur de 50 % à celui de Dakar.

Cette étude a fait ressortir l'efficacité de la filière actuelle de distribution du gaz au Sénégal tout en mettant en évidence un certain nombre de contraintes qui limitent son développement :

- un forfait transport rajouté à la structure du prix et variable suivant les régions. Ce fait entraîne ces conséquences suivantes :

- . augmentation de façon notable du prix du gaz au détail pour des consommateurs dont le pouvoir d'achat est inférieur à ceux de Dakar ;

- . il n'encourage pas les grossistes à s'approvisionner dans les centres emplisseurs secondaires, qui fonctionnent en dessus de leur capacité.

- Dans certaines villes, le parc de bouteilles est insuffisant ce qui crée des ruptures dans l'approvisionnement ;

- des difficultés conjoncturelles pour s'approvisionner en recharge de 2,7 kg et pour augmenter le stock de ces bouteilles. On note alors de graves problèmes de pénuries dans certaines zones et un découragement des grossistes et la non satisfaction des demandes.

.../...

La résolution de ces problèmes soulevés par cette étude passe par :

- une harmonisation des prix du gaz sur l'ensemble du territoire national sénégalais, à l'instar de ceux des autres produits pétroliers ;

- des négociations avec les distributeurs de gaz qui doivent s'engager sur certaines mesures permettant d'améliorer la distribution du GPL à l'intérieur du pays :

. accorder des conditions douces aux grossistes qui souhaitent inventer dans la consignation des bouteilles ;

. passer des accords pour l'exploitation commune des centres emplisseurs secondaires ;

. assurer un approvisionnement correct et régulier en bouteilles et en gaz fonction de l'évolution de la demande.

V. ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

5.1 Justifications : La généralisation et l'intensification de l'utilisation au sein des ménages sénégalais et autres structures, impliquent nécessairement un travail de formation double d'une vaste campagne de sensibilisation.

Des structures étatiques suffisamment décentralisées encadrent, au SENEGAL, plus de quatre mille groupements de promotion féminine. Ces entités

5.2 Objectifs visés

- Formation des maîtresses d'économie familiale pour déclencher une campagne de sensibilisation dans les groupements de promotion féminine ;

- Initier aux techniques d'enquête pour cerner au niveau de chaque ville la consommation du GPL.

.../...

5.3 Séminaire des maîtresses d'économie familiale

Ce séminaire atelier a eu lieu à DAKAR au Cap des Biches du 13/4/92 au 18/4/92.

Nombre de participants : 10

Encadrement : 04

Animateurs : SENGAZ - SHELLGAZ

membres de l'encadrement

THEMES : La gestion du gaz au sein du ménage :

- conditions de recrute
- mouvement du gaz
- prix et sociétés de distribution
- connaissances pratiques des différents éléments en équipement complet du gaz et leurs caractéristiques
- le brûleur
- la bouteille
- les supports
- visite des sociétés de distribution du gaz (SENGAZ et SHELLGAZ).

5.4 Campagne de sensibilisation auprès des groupements de promotion féminine des villes concernées

Après ce séminaire/atelier, les formées ont entrepris une vaste campagne de sensibilisation dans chacune des capitales régionales du Sénégal.

Il s'agit de séances publiques axées sur des séances de causeries, des maniements, sous-tendues par une animation avec présentation de sketchs sur le gaz, des poèmes etc...

Pour la réalisation de ces campagnes, le Programme Régional Gaz a mis à la disposition des services régionaux du Développement Communautaire les matériels suivants :

20 bouteilles de 6 kg		par ville concernée
4 brûleurs		
4 supports à gaz		

.../...

Ces campagnes de sensibilisation ont permis de toucher plus de vingt mille femmes ménagères (20 000) et ont suscité les réactions suivantes :

- A Fatick, intégration, désormais, dans le trousseau d'une jeune fille qui se marie en équipement complet de gaz ;
- mise en place d'un système de tontine pour l'équipement des ménages en gaz butane ;
- formation par le Service Régional du Développement Communautaire des auxiliaires dans chaque groupement pour démultiplier et préconiser cette formation pratique.

Des propositions ont été également formulées :

- diminuer le prix du gaz, des supports et du brûleur ;
- favoriser l'implication des groupements de promotion féminine dans la distribution au détail du gaz butane.

CONCLUSION : Dans la première phase de démarrage de ce programme, l'ensemble de ces activités décrites dans le présent rapport ont été menées sous la supervision du coordonnateur national avec l'appui des agents de la Direction de l'Artisanat et d'un Technicien recruté par le programme.

Il s'agissait d'identifier les partenaires pouvant intervenir dans un esprit majeur et d'installer définitivement chez nos populations les habitudes de consommation du gaz tout en enravant progressivement la psychose de la peur du gaz.

Le coût financier de toutes ces opérations sera consigné dans un rapport financier.

La formation des artisans et les enquêtes sur la consommation du gaz ont démarré depuis le 5 Janvier 1993.

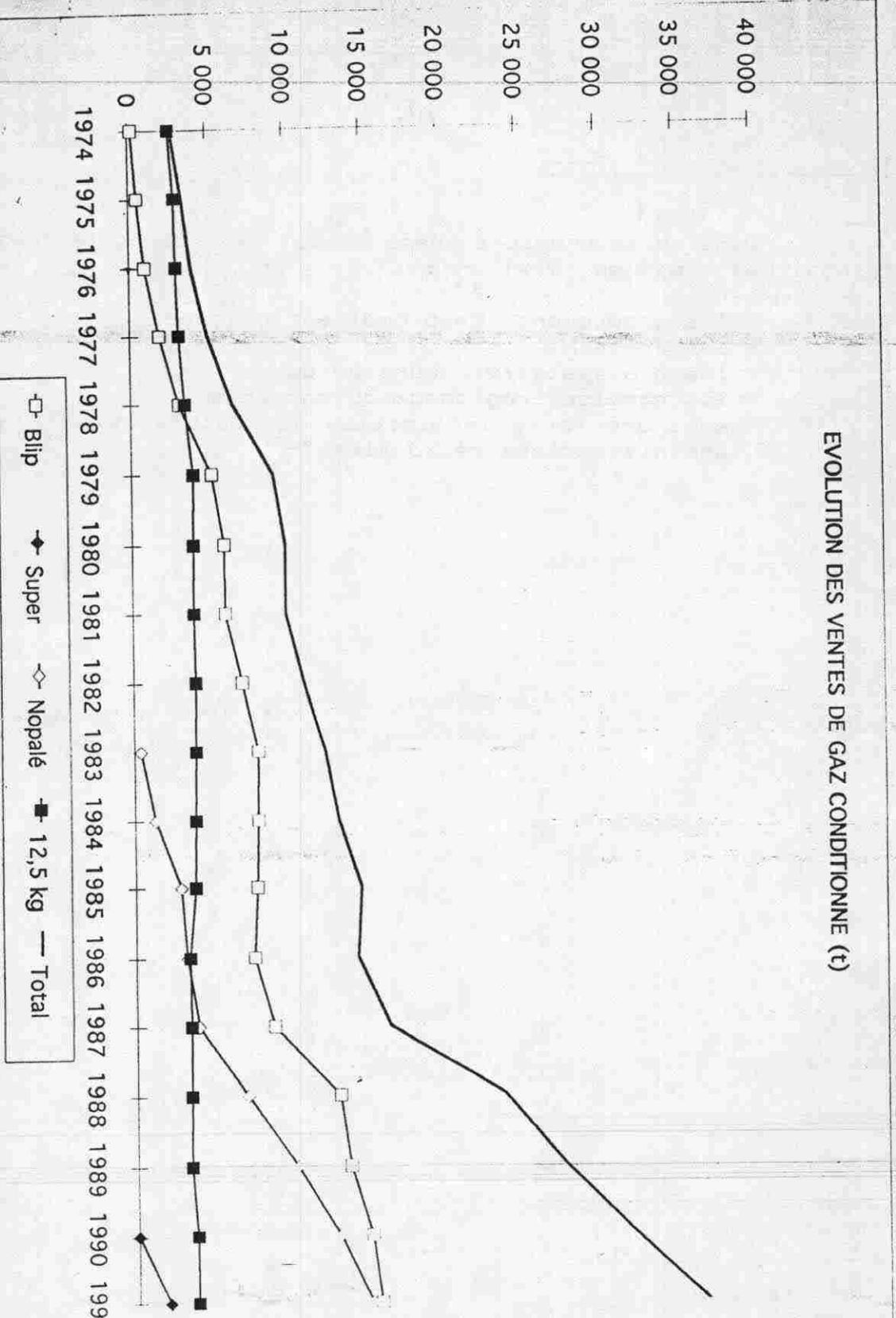
Un rapport financier annexé dans les détails, le coût total de ces opérations menées en 1991-1992.

.../..

Dans cette première phase de son exécution, le Programme Régional Gaz a mis en relation :

- les groupements de promotion féminine
- les artisans
- les grossistes/vendeurs de gaz
- les services régionaux du commerce avec une forte implication des autorités administratives./-

EVOLUTION DES VENTES DE GAZ CONDITIONNÉ (t)



VENTES GAZ BUTANE 1982

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
1) TOTAL										
SOCIETE GAZ	1472520	1485402	1540476	1373274	1519926	1445574	1513944	1486060	1489250	1440336
SO. SOUTHERN	311992,5	296788,5	322097	268731,5	301924,5	275480	267619	256730,5	242105	255802
AFRIQUE	101693	98560	92192	72003	71467	99911	58948	89610	84003	58234
	14179	18281,5	26458	29837,5	4000,5	23675	10367,5			25184,5
2) TOTAL	1900385	1869032	1981223	1763848	1897318	1844620	1851878,5	1814401	1775358	1779557
3) TOTAL	3799417	5780640	7544488	9441804	11286424	13136302	14852703	18728061	18507817	
SHELL GAZ										
4) SOUTHERN	244482	273120	2626222	274748	291984	296666	285350	259784	337506	287284
5) SO. SOUTHERN	1070685	1350988	1382670	1403360	1320416	1266305	1217500	1144521	1455030	1301349
6) TOTAL	21060	33545	25000	19440	27540	27901	21854	31782	35373	31044
7) TOTAL	1336127	1660563	1700492	1697546	1639940	1594182	1504704	1438067	1827908	1629687
8) TOTAL	2998890	4897182	6394728	8034688	9628850	11133554	12589821	14397530	16027217	
9) TOTAL	30887,5	2680,5	26720,5	25540	31487,5	28480	25047,5	21880	25100	22087,5
10) TOTAL	3267399	3585396	3710436	3486932	3568746	3467262	3381630	3272348	3626367	3431311

14.747836,0
L 819.250,5L 826.954,
L 295.633

265'011

AS/mvd
REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DE L'ENERGIE,
DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

PROGRAMME REGIONAL FOUR LA PROMOTION
DU GAZ DANS LES PAYS SAHELiens

MONTANT : 32.414.500 FCFA,
COMpte BICIS N°952477055051
PROJET FED N° 6100.20.94.172

ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIER
POUR LA PERIODE DU 1er JANVIER 1992 AU 31 DECEMBRE 1992

POINT RUBRIQUES PREVISIONS DEFENSES SOLDE AU 31/12/92 OBSERVATIONS

7.1 RECHERCHE DEVELOPPEMENT	1090000	630000	460000
7.2 APPUI AU SECTEUR ARTISANAL	13222000	2371000	10851000
7.3 CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET PUBLICITE	14498000	12312500	2185500
7.4 PILOTAGE PROGRAMME	3604500	2548460	1056040
T O T A U X =	32414500	17881960	14552540
NB:	Les autres frais financiers (AGIOS) ne sont pas enregisitres		

Arrété le présent état à la somme de : QUATORZE MILLIONS CINQ DEUX MILLE CING CENT QUARANTE FRAN

LE COORDINATEUR NATIONAL

BACAR GUISSE

REPUBLIC DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE
ET DES RESSOURCES EN EAU

PROGRAMME REGIONAL GAZ

RAPPORT

D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU PROGRAMME REGIONAL GAZ

JANVIER 1993

HAMAT HAFFADINE

I. PRESENTATION

Initié par le CILSS et financé par la Commission des Communautés Européennes, dans le cadre du VI FED, le Programme Régional Gaz (PRG) s'inscrit dans le contexte de lutte contre la déforestation et la désertification et a pour tâche la promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays du Sahel comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois (Convention de financement CEE/CILSS 4215 : Projet n° 6100 20.94.172).

Conformément au Plan d'action et aux Devis-Programmes, les méthodes d'intervention préconisées au Tchad sont :

- l'information et la sensibilisation de la population cible, plus particulièrement les femmes, par animation, démonstration et Campagne médiatisée ;
- la réduction du coût du premier équipement et du gaz par détaxation et subvention ;
- la mise au point et la vulgarisation des supports marmites par une assistance aux Artisans.

Le Projet qui enregistrait déjà un retard à la date de signature du Protocole d'Exécution a connu des difficultés au démarrage pour diverses raisons.

Les activités de terrain ont commencé à partir du 15 février 1992.

.../...

Cette période a été marquée par une grande opération d'animation et de sensibilisation dans les quartiers et Institutions publiques, soutenue par une forte Campagne médiatisée.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les Pétroliers afin de conjuguer ensemble les efforts pour une vulgarisation effective du gaz.

Des réunions ont eu lieu également avec les Représentants de la Cellule FED, de la Commission des Communautés Européennes et la Coordination Régionale pour faire le point sur :

- la gestion du Devis-Programme n°1 ;
- la confection du Devis-Programme n°3 ;
- le Protocole d'Accord "ETAT-SOCIETES PETROLIERES" et son Contrat de Prêt ;
- le Protocole d'Accord "ETAT-ENTREPRISE DE FABRICATION DES SUPPORTS" et le Contrat de Prêt y afférant ;
- l'organisation des Ateliers (Journée Mondiale de l'Environnement, Semaine du CILSS et la Kermesse 92).

Des interviews ont été accordées par le Coordonnateur National aux Organes de Presse Nationaux (Radio et Télévision) sur le financement, les objectifs, les réalisations, les coûts des produits subventionnés et les perspectives.

.../...

Des films et Spots réalisés tant au niveau régional que national sont passés à la Radio et la Télévision.

Le Présent Rapport dresse le bilan de ONZE (11) mois d'activités afin de donner une vue d'ensemble sur les activités et les réalisations de la Cellule Nationale de Coordination.

II. EXECUTION TECHNIQUE

II.1. Campagne d'animation et sensibilisation

Une requête introduite auprès de la Coordination Régionale, relative à l'intervention d'une Animatrice Malienne au Tchad étant restée sans suite, grâce à un appui de la Direction de la Promotion Féminine, il a été procédé à l'identification et le recrutement des Animatrices.

Les critères de choix étaient :

- la connaissance des techniques d'animation et de sensibilisation (avoir participé à la campagne de vulgarisation des Foyers Améliorés);
- la parfaite maîtrise de la langue française et d'au moins une des deux langues (Arabe ou Sara) ...

Ces Animatrices ont reçu une formation technique sur l'utilisation des réchauds à gaz, assurée par des Techniciens désignés par les Sociétés Pétrolières.

.../...

Des Tests Organisés au Service des Energies, ont permis aux Animatrices de recevoir un enseignement pratique et de se perfectionner en laboratoire avant leur sortie sur le terrain.

QUARANTE QUATRE (44) séances d'animation et de sensibilisation visant particulièrement les Centres Sociaux (S.S), les Centres de Formation Féminine (C.F.F.) et les Associations religieuses, avaient été réalisées.

La cible de ces actions était la femme N'Djaménoise où qu'elle se trouvait.

Les séances d'animation et de sensibilisation avaient pour objectif : démontrer et faire connaître, à l'assistance invitée à cette occasion, l'utilisation pratique des réchauds à gaz, leurs avantages par rapport aux foyers traditionnels, les techniques de sécurité à observer et enfin les coûts des équipements et du gaz subventionnés.

Ces actions sont accompagnées d'un bref aperçu sur la situation écologique, la coupe et l'utilisation abusive du charbon de bois et du bois de chauffe qui sont cause de la déforestation, de l'avancée du désert et de la baisse de la pluviométrie.

Pendant et après les séances, des enquêtes sont menées auprès des participants et enfin des supports publicitaires (cahiers) sont distribués à l'assistance.

En plus des séances d'animation et de sensibilisation, la Coordination Nationale a eu à participer ou organiser :

.../...

Il faut noter que la publication des trois derniers spots régionaux à susciter une vive réaction de la part de SHELL-TCHAD. Il apparaît (couleur, forme, support, etc...) que le réchaud pris comme modèle est celui de TOTAL-TCHAD.

II.3. Subvention

Malgré les ruptures fréquentes en emballages (février à Août, TOTAL-TCHAD) et en gaz (Septembre, SHELL-TCHAD), le Programme a eu à subventionner 4.925 équipements dont :

1.330 réchauds de 2,75 kgs, SHELL-TCHAD ;

1.827 réchauds de 6 kgs, SHELL-TCHAD ;

1.768 réchauds de 6 kgs, TOTAL-TCHAD ;

et 14.984 recharges dont :

7.276 recharges de 2,75 kgs, SHELL-TCHAD ;

4.146 recharges de 6 kgs, SHELL-TCHAD ;

3.471 recharges de 6 kgs, TOTAL-TCHAD.

91 recharges de 2,75 kgs TOTAL-TCHAD.

Il faut remarquer que les ventes sont loin d'atteindre l'objectif fixé qui était de 7.500 équipements/an.

Des progrès remarquables ont été enregistrés sur les ventes des équipements. Cependant le tonnage de gaz vendu en emballages de 2,75 et 6 kgs reste encore très faible.

Pour faciliter les corvées de recharges aux consommateurs le réseau de distribution a été élargi aux stations de service des Sociétés Pétrolières et quelques détaillants.

.../...

D'autre part, la crise socio-économique que vit le pays a fait baisser le pouvoir d'achat, freiner l'équipement en réchauds des populations et diminuer la consommation du gaz populaire.

Pour pallier au déficit en emballage, un crédit de CINQUANTE MILLIONS (50.000.000 FCFA) a été accordé aux Sociétés Pétrolières, pour l'achat exclusif des réservoirs populaires (2,75 et 6 kgs).

II.4. Appui au Secteur Artisanal

La fabrication des supports est assurée par le Secteur informel d'artisans et tôliers, avec lesquels les distributeurs de gaz passent des marchés.

Ces artisans ont su très rapidement copier les prototypes de supports qui leur furent proposés par les Sociétés Pétrolières et le Programme Régional Gaz. Néanmoins des problèmes de qualité et de respect de normes se posent. C'est ainsi que des instructions ont été données : sur la protection du brûleur contre les courants d'air ; la qualité des tiges filetées ; l'angle de rotation des crochets et l'utilisation des pulvérisateurs pour la peinture.

Un Protocole d'accord et des contrats de prêt sont soumis à la signature, pour l'attribution des prêts aux Artisans retenus par les Sociétés Pétrolières. Ces prêts seront destinés à l'achat exclusif des outils et matériels de fabrication des supports.

.../...

II.5. Tests de performance

Une dizaine de Prototypes de foyers et réchauds à gaz a été testée en laboratoire afin de définir les performances de chacun et de comparer la consommation du bois, du charbon de bois et du pétrole à celui du gaz butane (résultats des tests en Annexe).

III. EXECUTION FINANCIERE

Les principales dépenses engagées correspondant à l'exécution technique du Programme.

Le Devis Programme n°I n'a pas été clôturé après réception de l'avance sur le DP n°II et, un montant de **UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE SIX MILLE NEUF CENT VINGT NEUF FRANCS** (1.856.929 FCFA) a été prélevé de cette avance pour payer des engagements sur le DP n°I.

La situation régularisée, le DP N°I a été clôturé sur un montant total des engagements s'élevant à **NEUF MILLIONS CENT QUATRE VINGT DIX MILLE VINGT SIX FRANCS** (9.190.026 FCFA) et, le reliquat à **QUATRE MILLIONS CINQ CENT NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATORZE FRANCS** (4.509.974 FCFA).

(Tableau récapitulatif des dépenses engagées au DP N°I en annexe).

Le Devis-Programme n°II dont l'exécution, débutée en février, n'a durée que cinq (5) mois. Pour honorer des engagements souscrits vis à vis des pétroliers et des artisans non prévus au DP N°II, la Coordination se trouve obligée de le clôturer afin de pouvoir entamer l'exécution du DP N°III.
(Tableau récapitulatif des dépenses engagées au DP N°II en Annexe).

.../...

Le Devis-Programme n°3 est mis en exécution depuis juillet 1992.

Un montant de QUINZE MILLIONS CENT DOUZE MILLE CENT VINGT TROIS (15.112.123 FCFA) a été viré pour le fonctionnement et le payement des subventions, un autre montant de CINQUANTE MILLIONS (50.000.000 FCFA) correspondant aux prêts attribués aux Pétroliers a été également viré.

Nous attendons le virement des QUINZE MILLIONS (15.000.000 FCFA) destinés aux Artisans, l'exécution d'un marché pour équiper les Animatrices en moyen roulant et payement des factures de subvention du dernier trimestre afin de pouvoir clôturer ce Devis Programme (dépenses engagées en Annexe).

CONCLUSION

L'exécution technique et financière du programme n'a pas poser des difficultés particulières, on remarque cependant une lourdeur administrative dans la transmission des documents entraînant des retards de clôture et des engagements des fonds.

Aussi, faut-il remarquer que la place non précise du Coordonnateur dans la hiérarchie administrative du Département de Tutelle bloque le fonctionnement normal de la Cellule de Coordination.

Il faut souligner la nécessité d'étendre le Projet aux autres grandes villes où les Sociétés Pétrolières se sont déjà investis.

✓-1 ✓✓✓✓ ✓✓✓✓ ✓✓✓✓ ✓✓✓✓ ✓✓✓✓ ✓✓✓✓

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE (TCHAD)

**DEVIS-PROGRAMME 1ère ANNEE
(SUPPORT CELLULE DE COORDINATION)**

LEGATION DE LA COMMISSION
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
EN REPUBLIQUE DU TCHAD

OP W 52 (

FICHE DE CONTRÔLE N° 5

N° DU PROJET	6100.20.94.172		
INTITULE DU PROJET	Programme Régional de Promotion de l'utilisation du Gaz Butane		
DEVIS N°	1 TITULAIRE Ministère des Mines, Energies et Ressources en Eau		
MONTANT CONTRACTUEL	13.700.000 FCFA	PARITE CONTRACTUELLE	
ENGAGEMENT N°	Demandé par Note 2930 du 20.11.91 PAIEMENTS SELON CONTRAT :		
MONTANT EN ECUS			% EN
MONTANT EN MONNAIE LOCALE	13.700.000 FCFA	100	% EN FCFA
DELAI D'EXECUTION	12 MOIS A COMMENCER LE 8.11.1990		
OBJET ET REFERENCES	D.P. N° 1 – MEMOIRES N° 2, 3 et 3 bis		

FED	NATURE DE LA DEPENSE	MONTANTS PREVUS AU CONTRAT	PAIEMENTS ANTERIEURS	PRESENT PAIEMENT	-	TOTAL DES PAIEMENTS EFFECTIFS
						DANS LA MONNAIE DU CONTRAT
A	A AVANCE SUR APPROVISION.		1.336.000,00	- 1.336.000,00		0,00
B	B AVANCE SUR MATERIEL					0,00
C	C AV.SUR DEMAR. OU FOURNIT.					0,00
D	D TRAVAUX FOURNITURES					0,00
E	E TRAVAUX					0,00
F	F REVISION DES PRIX					0,00
G	G RETENUE DE GARANTIE					0,00
H	H PENALITE DE RETARD					0,00
I	I HONORAIRES	2.000.000,00	650.102,00	908.098,00	+	1.566.200,00
J	J VOYAGES, BAGAGES					0,00
K	K FOURNITURES	7.180.000,00	5.308.635,00	1.199.986,00	+	6.508.621,00
L	L DEPENSES LOGISTIQUES	4.520.000,00	50.205,00	1.065.000,00	+	1.115.205,00
M	M FISCALITE					0,00
N	N DIVERS					0,00
TOTAL	EN MONNAIE CONTRACTUELLE	13.700.000,00	7.352.942,00	1.837.084,00		9.190.026,00
	EN MONNAIE DU PAIEMENT*					

REMARQUES – RESTE A PAYER A TITRE CONTRACTUEL

4-599 974

- A CLOTURER : OUI
- AUTRES

DATE : 23 JUIN 1992

SIGNATURE DU CONSEILLER

P. HENRIKSEN

• Ne pas se positionner dans une montagne comme pour la faire tomber.

RESERVE A PG VIII G1 ET C

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES

PERIODE ALLANT DU 15 FEVRIER AU 15 JUILLET 1992

LIBRIQUE!	POSTE BUDGETAIRE	BUDGET PREVU	DEPENSES ENGAGEES	RESTE DISPON.
	<u>APPUI CELLULE DE COORDINA-</u>			
	<u>TION</u>			
1.	<u>Fonctionnement</u>			
1.1.	Fournitures de Bureau	2.000.000	824.368	1.175.632
1.2.	Téléphone - Courriers	1.000.000	195.045	804.955
1.3.	Véhicule (entretien-essence)	1.200.000	900.551	299.449
1.4.	Assurance	64.000	58.140	5.860
Sous Total Fonctionnement	1.1.	4.264.000	1.978.104	2.285.896
2.	<u>Personnel</u>			
2.1.	Secrétaire	980.000	743.800	236.200
2.2.	Chauffeur	480.000	346.250	133.750
Sous Total Personnel	1.2.	1.460.000	1.090.050	369.950
3.	<u>Primes</u>			
3.1.	Coordonnateur National Gaz	310.000	150.000	160.000
S/TOTAL APPUI CELLULE DE COORDINAT!		6.034.000	3.218.154	2.815.846
	<u>CAMPAGNE DE SENSIBILISA-</u>			
	<u>TION</u>			
1.	Achat et/ou location de			
1.1.1.	matériel de Communication	1.000.000	329.350	670.650
1.1.2.	Achat matériel de cuisine	1.117.000	795.900	321.010
1.1.3.	<u>Frais d'organisation Con-</u>			
	<u>cours</u>			
1.1.3.1.	Repas	650.250	275.000	375.250
1.1.3.2.	Prix Concours	1.065.000	75.000	920.000
1.1.3.3.	Frais des Organisateurs	750.000	270.000	480.000
S/TOTAL FRAIS D'ORGANISATION C.		2.465.250	620.000	1.845.250

.../...

UBRIQUE!	POSTE BUDGETAIRE	BUDGET	PRE	DEPENSES	RESTE DISP
		VU	ENGAGEES	NIBLE	
II.2.	Réalisation Spot Pub., Court métrage	1.200.000!	679.500!		520.50
II.3.	Emission Radio - TV	1.300.000!	608.500!		691.50
II.4.	Organisation Atelier	1.000.000!	586.000!		414.00
II.5.	<u>Formation Animateurs et Artisans</u>	1.000.000!	1.000.000!		
II.5.1.	Location Salle	250.000!	-		250.00
II.5.2.	Organisation	1.050.000!	-		1.050.00
II.5.3.	Perdiems Participants	1.150.000!	-		1.150.00
II.5.4.	Déplacement visite dépôt et Atelier	92.400!	-		92.40
II.5.5.	Achat matériel de cuisine + Indemnités Animatrices	291.720!	-		291.72
II.5.6.	COCKTAIL	355.000!	-		355.00
S/TOTAL FORMATION ANIMATEURS ET ARTISANS		1.3189.120!	0		3.189.12
S/TOTAL CAMPAGNE DE SENSIBILISATION		19.971.370!	3.619.340!	6.352.03	
III. FONDS GAZ					
III.1.	Subvention premiers équipements	143.500.000!	12.455.000!	31.045.00	
III.2.	Subvention gaz	134.970.000!	485.658!	34.484.34	
S/TOTAL FONDS GAZ		178.470.000!	12.940.658!	65.529.34	
IV.	Tests de Performance	1.000.000!	260.000!		740.00
V.	IMPREVU	1.815.160!	-		1.815.16
TOTAL		198.606.180!	20.038.652!	78.567.52	

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES

PERIODE ALLANT DU 15 JUILLET AU 31 DECEMBRE 1992

RI-	POSTE BUDGETAIRE	BUDGET PREVU	DEPENSES ENGAGEES	RESTE DISPONIBLE
	<u>SUPPORT CELLULE DE COORDINATION</u>			
1.	<u>Personnel</u>			
1.1.	Prime Coordonnateur National C.	300.000	200.000	100.000
1.2.	Salaire Secrétaire	960.000	419.640	540.360
1.3.	Salaire Chauffeur	480.000	217.638	262.362
1.4.	Planton	240.000	0	240.000
2.	<u>Charges Sociales</u>			
a/	Secrétaire	417.600	105.360	312.240
!	Chauffeur	170.400	44.862	125.538
b/	Frais médicaux	150.000	150.000	0
	<u>/TOTAL SUPPORT CELLULE DE COORDINATION</u>	1.980.000	1.137.500	842.500
3.	<u>Fonctionnement</u>			
3.1.	Fourniture Bureau	1.746.000	1.062.020	683.980
3.2.	Téléphone Courriers	1.000.000	0	1.000.000
3.3.	Véhicule	1.120.000	717.032	402.968
3.4.	Assurance	64.275	0	64.275
	<u>TOTAL FONCTIONNEMENT</u>	3.930.275	1.779.052	2.151.223
4.	<u>Equipements</u>			
4.1.	Mobilier	0	0	0
4.2.	Photocopieur	0	0	0
4.3.	Véhicule	0	0	0
4.4.	Machine à écrire	0	0	0
4.5.	Vélo	0	0	0
	<u>S/TOTAL EQUIPEMENTS</u>	0	0	0

DELEGATION DE LA COMMISSION
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
EN REPUBLIQUE DU TCHAD

OPH

FICHE DE CONTROLE N° 5 et dernière

N° DU PROJET	6100.20.94.172
INTITULE DU PROJET	Programme Régional de Promotion du Gaz Butane
CONTRAT/DEVIS/MARCHÉ N	2
MONTANT CONTRACTUEL	98.606.180 FCFA
ENGAGEMENT N	Demandé par lettre 2670 du 20.10.91
MONTANT EN ECUS	98.606.180 FCFA
MONTANT EN MONNAIE LOCALE	

DELAI D'EXECUTION	12	LE 30/12/1992
OBJET ET REFERENCES	Lettre n° 140/MMERIE/PHG/92 du 9.12.92 ET Ordre de recette pour clôture d'engagement.	
DU DECOMpte		

FED	NATURE DE LA DEPENSE	MONTANTS PREVUS AU CONTRAT	PAIEMENTS		TOTAL DES PAIEMENTS EFFECTIFS
			ANTERIEURS	PRESENT PAIEMENT	
3	5				
4	6				
A	A AVANCE SUR APPROVISION		9.543.202,00	-9.543.202,00	0,00
B	B AVANCE SUR MATERIEL				0,00
C	C AV.SUR DEMAR. OU FOURNIT.				0,00
D	D TRAVAUX FOURNITURES				0,00
D	FONDS GAZ	78.470.000,00	42.940.656,00		12.940.656,00
E	E REVISION DES PRIX				0,00
F	F RETENUE DE GARANTIE				0,00
G	G PENALITE DE RETARD				0,00
H	H HONORAIRES				0,00
I	I VOYAGES, BAGAGES				0,00
L	L FOURNITURES				0,00
L	O DEPENSES LOGISTIQUES	19.321.000,00	19.321.000,00		7.097.994,00
M	M FISCALITE				0,00
N	N DIVERS	1.815.160,00			0,00
TOTAL	EN MONNAIE CONTRACTUELLE	98.606.180,00	29.581.854,00	-9.543.202,00	20.038.652,00
	EN MONNAIE DU PAIEMENT*				

REMARQUES - RESTE A PAYER A TITRE CONTRACTUEL

70.567.528 FCFA

- A CLOUTER : OUI

- AUTRES

DATE 11 DECEMBRE 1992

SIGNATURE DU CONSEILLER

11/12/92
LÉ DIBAZZO

J. L. DIBAZZO

di

* Pas de paiement dans une monnaie autre que la monnaie contractuelle.

RESERVE A DG VIII E1 ET E2

Code Ordinateur	N° Comptable																		E-1 Date												
	Débit						Crédit						échéance																		
	C L	Nat.	Pays	C L	Pays	N° Projet	Eng.																								
FED 3-4	1 F	2 4	3 2	5 	6 	7 	8 	12 	13 	14 	15 	16 	17 	18 	19 	20 	21 	23 	24 	25 	26 	27 	28 	29 	30 	31 	32 	33 	34 	35 	36
FED 5-6	1 F	2 4	3 2	5 	6 	7 	8 	11 	12 	14 	15 	16 	17 	18 	19 	20 	21 	23 	24 	25 	26 	27 	28 	29 	30 	31 	32 	33 	34 	35 	36

Montant en ECU																		Montant Devise Contractuelle										Montant Paiement						Code Devise Payée				
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

BRI-!	POSTE BUDGETAIRE	DEPENSES ESTIMÉES	RESTE DIS- PONIBLE
	<u>CAMPAGNE DE SENSIBILISATION</u>		
.1.	Achat ou location matériel		
	! Communication	1.680.000	720.000
.2.	Achat matériel de démonstration	0	0
.3.	Frais d'organisation Concours	962.440	1.821.810
.4.	Frais des Organisateurs	70.000	80.000
.5.	Traduction spots publicitaires		
	! et Court métrage	0	0
.6.	Emission Radio - TV.	638.000	662.000
.7.	Organisation Ateliers	1.571.825	428.175
.8.	Initiatives nationales	0	0
.9.	Formation Artisans et Animatrices	480.000	3.870.000
	TOTAL CAMPAGNE DE SENSIBILISATION	11.584.250	7.581.985
I. !	<u>G A Z</u>		
I.1.	Subvention premiers équipement	5.540.000	23.460.000
I.2.	Subvention Gaz	51.005.419	24.581
S/TOTAL	GAZ	56.545.419	23.484.581
V. !	Tests de Performance	961.300	38.700
.	Crédits aux Artisans	15.000.000	0
	! IMPREVUS	1.849.452	1.849.452
	TOTAL E N G A G E M E N T	79.495.536	35.948.441

Par manque de disponibilité des factures de subvention du dernier trimestre d'un montant total de SEPT MILLIONS QUATRE VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT TREnte CINQ FRANCS (7.088.435 F.CFA) restent à payer.

L'achat des motocyclettes est estimé à : $450.000 \times 6 = 2.700.000$ Frs CFA,
les dépenses totales seraient de : $79.495.536 + 2.700.000 + 7.088.435 = 89.213.971$ F.CFA.
le reliquat serait de : 26.160.006 F.CFA.

.../...

C A M P A G N E

- La désertification menace dangereusement notre pays. La cause de cette désertification est la coupe sauvage et abusive de bois de chauffe.

- Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes se livrent à ce crime contre la nature.

- Chaque année aussi, le désert étend un peu plus son empire, soumettant des millions d'individus et de bêtes au déplacement.

- Comment faire pour stopper ce fléau ? ...

Les Pouvoirs Publics viennent de trouver la solution à vos problèmes de foyer avec le Programme Régional Gaz (PRG).

- Le PRG (Programme Régional) vous permet d'utiliser du gaz butane à bon marché comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe ...

- Pour chaque équipement de gaz butane acheté, vous réalisez une économie de 5.000 Frs.

- L'équipement SHELL-TCHAD de 2,75 Kgs qui coûtait 15.500 Frs est vendu actuellement 10.500 Frs.

TOTAL-TCHAD vendra son équipement de 6 Kgs à 12.000 Frs au lieu de 17.000 Frs ...

- La recharge vous coûtera :

* pour la bouteille de 2,75 Kgs de gaz subventionné, 825 Frs ;

* la bouteille de 6 Kgs, 1.790 Frs.

- Ne vous laissez pas raconter la chose.

- Tentez et vous comprendrez l'importance de l'utilisation du gaz butane.

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE
ET DES RESSOURCES EN EAU

PROGRAMME REGIONAL GAZ

ANNEE : 1992.
SOCIETE : SHELL

STATISTIQUES DE VENTE DES RECHAUDS ET DE GAZ

Mois	Nomenclature		Rechauds de 6 Kgs		Recharge Bouteille (Kgs)		Valeur
	2,75 Kgs	5 Kgs	2,75	6	12,5	25	
Janvier	12		134,2	1	424,1	1	88
Février	16		142	1	384	1	40
Mars	81		142	1	384	1	242
Avril	8		431	1	385	1	513
Mai	78		734	1	732	1	20
Juin	419	203	1659	2 004	6 638	1	1742
Julillet	107	381	1941	2 916	3 302	1	36
Aout	43	307	1980	3 000	6 275	1	36
Septembre	91	70	2560	2 321	4 927	1	36
Octobre	37	428	2323	6 424	7 237	1	36
Novembre	02	183	1906	2 438	4 680	1	36
Décembre	6	251	2637	5292	6 737	1	658
TOTAL	510	1 827	19 646	24 876	61 862	1	11 099

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE
ET DES RESSOURCES EN EAU

PROGRAMME REGIONAL GAZ

STATISTIQUES DE VENTE DES RECHAUDS ET DE GAZ

ANNEE : 1992
SOCIETE : TOTAL-TCHA

Nomenclature	Rechauds de		Rechauds de		Récharge Bouteille (Kgs)		TVA %AGE
	2,75 Kgs	6 Kgs	2,75	6	12,5	25	
Mois							
Janvier		234	19	245	686		11,829
Février		13	4	122	476		19,069
Mars		7	6	249	532		3,162
Avril		7	4	177	372		3,421
Mai		1	4	266	487		2,29
Juin		3	8	136	246		2,478
JUILLET		8	3	206	260		15,744
Aout		243	6	340	354		18,293
Septembre		29	3	114	423		11,289
Octobre		104	34	632	462		10,792
Novembre		47	—	267	486		14,942
Décembre		118	1	622	459		10,570
TOTAL		836	92	3672	5169		1387

1. BILAN DE LA PHASE I DU PRG

La première phase du Programme Régional Gaz (PRG) dans les pays sahéliens financée par la Commission des Communautés Européennes (CCE) sur le VIè FED devait se terminer le 31 décembre 1992.

Une deuxième phase du projet est nécessaire mais reste conditionnée par un rapport final de la phase I, son analyse et la formulation d'un nouveau document de projet et son approbation.

L'analyse de la situation du PRG s'avère nécessaire pour en dégager les aboutissants et les inconvénients afin de chercher les solutions pour le futur.

Le CILSS et ses partenaires de la Communauté Internationale avaient au préalable entrepris une politique de diffusion des foyers améliorés pour résoudre l'épineux problème du déficit entre l'Offre et la Demande de bois de feu. La faiblesse des résultats après plus d'une décennie d'efforts a infléchi la tendance vers une politique de promotion de combustibles de substitution, en particulier le gaz butane.

C'est ainsi qu'à PRAIA (Cap-Vert) les 29 et 30 octobre 1986, les Ordonnateurs Nationaux des pays sahéliens ont convenu qu'une part importante des crédits régionaux du VIè FED affectés à l'Afrique Sahélienne (60% au moins) serait désormais consacrée à la lutte contre la désertification. En conséquence de cette décision, le Programme Régional Gaz Butane a été mis en place après une étude régionale effectuée en 1987 par le Bureau d'Etudes BIRCH & KROGBE.

L'objectif du PRG est d'assurer la promotion et l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois dans les centres urbains des pays sahéliens. Son coût se chiffre à 8,260 millions d'ECU, et sa durée prévue est de trois (3) ans (phase I).

La Coordination et le suivi du PRG ont été confiés au CILSS sous l'autorité d'un Comité Régional de Pilotage. La définition et l'exécution des actions relèvent de la responsabilité des gouvernements, qui doivent s'appuyer sur des structures nationales tels les comités nationaux des Energies Domestiques et la Cellule Nationale de Coordination des activités des programmes.

.../...

La Convention de financement entre l'ECCE et les pays sahéliens membres du CILSS a été signée le 15 février 1989.

Le premier Coordonnateur Régional a été désigné en mai 1989. Le second l'a remplacé le 2 novembre 1991.

Les coordonnateurs nationaux (CNG) ont été désignés en mai 1989. La plupart des CNG ont également été remplacés.

Les différents documents nationaux (Plan d'Action, Protocole d'exécution entre Etat et CILSS) ont été signés en 1990.

Les premières activités du PRG ont commencé en octobre 1989 par la tenue de la première réunion du comité de pilotage et d'un symposium sur le gaz butane.

La mise en place des fonds au niveau des Etats a été effective pour la majorité des Etats en 1991.

En nous référant à l'étude de BIRCH et KROGBE, l'on peut dire que certaines actions étaient primées au détriment des autres.

2. COMMENTAIRE D'ENSEMBLE

Le tableau 1 ci-annexé donne le bilan d'exécution du PRG tant au niveau national que régional.

Du point de vue de l'exécution financière au 31 décembre 1992, seuls 1.377.128 FCFA ont été dépensés sur un budget de 2,891 milliards de FCFA.

Sur cette somme dépensée, 514 millions de FCFA représentent des prêts aux Sociétés Pétrolières (Burkina, Mali, Sénégal, Tchad).

Quant aux actions sur les ventes promotionnelles (subvention équipement et subvention gaz), les sommes dépensées sur le Fonds Gaz s'élèvent à 177.585.000 FCFA environ, soit une dépense de 691.585.000 FCFA sur le Fonds Gaz.

.../...

3. REMARQUES :

1. Le cumul des engagements au niveau des devis-programmes a entraîné la non connaissance des budgets exacts alloués aux différents bénéficiaires. D'où la demande de clôture des devis-programmes passés.
2. Les scénarios des différents Etats sur l'utilisation du Fonds Gaz n'ont pas aidé à clarifier la situation financière.
Etant donné que chaque Etat avait un Fonds gaz propre, il fallait le dégager entièrement comme le Sénégal pour ne pas avoir à l'engager de nouveau.
3. Au regard de l'exécution financière, le Mali aura de problèmes sur les ventes promotionnelles, car ce pays n'a fait qu'un prêt de 20 millions aux Sociétés Pétrolières et il lui faut un appui au Fonds Gaz du Mali. Le souhait est qu'une bonne part du Fonds "camions-citernes" soit versée dans le Fonds Gaz de ce pays.

Les actions sur la demande (animation-sensibilisation et ventes promotionnelles) n'ont pas démarré dans la plupart des pays membres du CILSS pour diverses raisons (absence d'équipements gaz - retard dans le lancement des appels d'offres, etc...).

Toutefois, pour les pays dont les actions de terrain hormis le Sénégal dont on ne tient pas tellement compte de l'équipement, l'on peut dire que les actions ont permis d'écouler 35.867 réchauds et d'augmenter la consommation du gaz. La consommation totale du gaz est passée de 59.228 TM en 1991 à plus de 66.168 TM en 1992.

C'est dire que l'objectif fixé est atteint malgré le retard que connaissent d'autres pays. C'est pourquoi le problème d'approvisionnement ne doit pas être perdu de vue.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds d'investissement (achat camions citernes), l'étude SEED a préféré que ce fonds soit utilisé à d'autres fins (Etude transport rail Dakar-Bamako, investissement stockage gaz Tchad, Niger, Gambie) d'où notre proposition d'appuyer le Mali.

.../...

D'une manière générale, les parties prenantes (opérateurs-Gouvernements et Délégations CCE) se sont activement investis dans la phase I du programme malgré quelques escarmouches au départ. Une mention particulière doit être faite aux Gouvernements du Burkina Faso et du Sénégal, qui subventionnent le gaz à partir d'autres ressources que celles fournies par la CCE.

Le Comité de pilotage de Bamako a permis une intensification des actions auprès de toutes les parties concernées, aboutissant ainsi au déblocage de la situation dans certains pays (Guinée-Bissau et Mauritanie) ; à la formation des animatrices (Guinée-Bissau) et à la réalisation de supports médiatiques.

Comme points forts de la phase I du PRG, on peut citer le rapprochement entre les Administrations et les Sociétés Pétrolières, la mise en place des mesures de détaxation et de subvention à la promotion du gaz butane, la volonté de tous les Etats à poursuivre ce programme, etc...

La difficulté du redéploiement des Fonds gaz, le changement ou le remplacement des Coordonnateurs après quelques années de suivi du programme, l'inadéquation du dispositif de pilotage du programme, la faiblesse des campagnes d'animation-sensibilisation et de la subvention, l'inexistence de réchauds adaptés dans certains pays, etc... constituent les points faibles du programme.

4. PERSPECTIVES DU PRG

Malgré le déploiement d'importants efforts au cours de la première phase du programme, il reste cependant beaucoup à faire si on veut chercher à pérenniser l'utilisation du gaz butane dans les pays sahéliens.

Pour ce faire, il faut chercher à :

- rapprocher davantage les parties prenantes (Etats/Professionnels gaz/Associations féminines) afin d'harmoniser les politiques tarifaires des produits par l'analyse des paramètres de l'ensemble du système depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution ;
- forger une position commune sahélienne homogène et dynamique face au contexte international ;
- favoriser les nécessaires concertations et accords internes entre les Etats de la région ;

.../...

- valoriser les économies d'échelle.

Partant de ces considérations, les axes de travail futur du PRG doivent s'articuler autour des points suivants :

- la réalisation des études de faisabilité ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et de stratégies pertinentes ;
- la promotion de terrain ;
- l'appui financier d'accompagnement du programme en faveur des composantes nationales d'une part et des professionnels gaz d'autre part.

TERMES DE REFERENCE

POUR LA MISSION D'EVALUATION DU PROJET N° 6100.20.94.172
"PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE" (PRG)

=====

I. INTRODUCTION

Le Programme Régional de Gaz Butane (PRG) est financé par la CCE et intéresse les neufs (9) Etats membres du CILSS. La Convention de Financement n°4215/REG a été signé en Février 1989 pour un montant de 8.260.000 ECUS et pour une durée de 3 ans.

L'objectif principal du programme est la lutte contre la désertification par la Promotion de l'utilisation du gaz butane dans les 9 pays membres du CILSS comme combustible de substitution au bois et au charbon de bois afin de soulager la pression de la demande des consommateurs urbains sur le patrimoine forestier.

En faisant passer la consommation de gaz dans les pays concernés de 27.000 tonnes en 1987 à 66.000 tonnes en 1992 et plus de 92.000 tonnes en 1996, le programme aura permis d'économiser 673.000 tonnes de bois, soit la production d'un projet de reboisement villageois de meilleure productivité de 26.000 ha. Dans ces conditions, le taux interne de rentabilité économique serait de 50%.

Pour atteindre ces objectifs il a été envisagé dans la mise en oeuvre du programme :

- des actions d'information, de sensibilisation et de promotion GPL en direction des catégories de la population urbaine à revenu modeste pour inciter les ménagères à consommer du gaz à la place du bois et du charbon de bois ;
- des aides financières destinées à réduire le coût d'utilisation du gaz butane. Chaque pays est doté d'un fonds Gaz dont les affectations intéresseront selon l'état des besoins la constitution d'un stock suffisant de réservoirs de 3 et 6 kg, l'aide au premier équipement des ménages et le réajustement à la baisse de la structure du prix du gaz ;
- des aides à la mise au point des réchauds et à la production nationale des supports de marmite;

.../...

- l'acquisition de wagons citernes (pour le transport du GPL en direction des pays sahéliens de l'intérieur) ;
- un appui technique et financier aux instances d'exécution du programme ;

La Promotion du Gaz Butane est tributaire d'efforts convergents de quatre catégories d'actions :

- les pouvoirs publics agissant sur la compétitivité du gaz par une politique fiscale appropriée, la réforme de la structure d'une politique forestière plus en rapport avec les exigences économiques ;
- les professionnels du gaz qui doivent s'engager à consentir les investissements nécessaires, à réduire les prix des équipements gaz et du gaz lui-même ;
- les associations féminines qui doivent se mobiliser pour réduire les résistances à l'emploi du gaz et promouvoir la sécurité et l'utilisation du gaz ;
- les bailleurs de fonds impliqués dans ce domaine.

D'où l'importance d'associer à la mise en oeuvre de ce programme ces 4 catégories d'acteurs réunis au sein des cellules nationales des énergies domestiques.

II. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif de l'évaluation est de formuler des recommandations en vue de renforcer les facteurs de réussite du projet, d'identifier les déficits existants, ainsi que leurs causes et de proposer des solutions adéquates pour induire une amélioration.

Pour ce faire, sur la base d'un diagnostic approfondi du programme, il s'agira de procéder à :

- une analyse qualitative et quantitative des objectifs atteints par le programme ;
- apprécier le mécanisme de conception, de mise en oeuvre, de l'exécution et de fonctionnement du programme (aspect institutionnel) ;
- mesurer l'efficacité et la viabilité du PRG.

.../...

III. DESCRIPTION DES TACHES

La consultation consistera essentiellement à produire un rapport qui obéira au schéma général d'évaluation du dossier de programmes/projets ci-après :

I. INTRODUCTION, EVALUATION DU DOSSIER DU PROGRAMME REGIONAL GAZ (PRG)

- historique de la préparation du PRG et de sa mise en oeuvre ;
- évaluation du dossier du PRG, de la note de fin d'instruction et de la proposition de financement ;
- la consultation consistera essentiellement à produire un rapport qui obéira au schéma général de l'évaluation du programme ci-après :

II. EVALUATION DE LA DEFINITION ET DU CADRE DU PROGRAMME REGIONAL GAZ

1. Place du PRG dans la lutte contre la désertification

- Progrès dans la poursuite des objectifs de politique de lutte contre la désertification et dans la mise en oeuvre pour lesquels le CILSS et la Communauté se sont engagés dans le programme ; aspects essentiels de la politique de développement pour autant qu'ils touchent directement la politique sectorielle convenue, enchaînement du PRG avec les mesures corrélatives du CILSS.
- Objectifs spécifiques sectoriels du PRG ; raisons du choix
- Activités parallèles et mesures de politique y afférentes d'autres donateurs, notamment la coordination des Etats membres.

2. Objectifs du PRG : justification du type, de la capacité et de la localisation du programme.

- Types de biens et services à produire, découlant des objectifs sectoriels.

.../...

- Objectifs de consommation, de ventes des équipements quantifiés du PRG, découlant d'une comparaison entre capacités existants et estimation de la demande des besoins.
- localisation du programme ; raisons du choix.

3. Aspects institutionnels et socio-culturels du PRG

- Evaluation du rôle des institutions et groupes (par exemple groupe cible) impliqués dans la préparation, la mise en oeuvre.
- Adaptation du PRG au contexte institutionnel et socio-culturel ; mesures nécessaires en vue de renforcer les institutions et de promouvoir la participation de la population locale.

4. Conception générale du PRG

- Vue générale des activités, productions des équipements, consommation gaz, capacités de stockage dans les Etats, ventes, localisation, groupe cible, institutions impliquées, intégration de ces éléments dans un ensemble cohérent : est-ce consistant .
- Raison des choix effectués par comparaison avec des solutions alternatives.
- Contribution du PRG à une plus étroite intégration régionale. Quels sont les "avantages" régionaux par rapport à 9 programmes nationaux.

III. Evaluation des détails du PRG : Comparaison entre objectifs et résultats

1. Moyens physiques et non physiques mis en oeuvre: consultation, équipements, fournitures, assistance technique, formation, animation-sensibilisation, autres.

2. Détails de l'exécution, adaptabilité et évaluation

- Compétence en matière de préparation, exécution et fonctionnement ;
- Mesures d'accompagnement liées au PRG, y compris calendrier ; conditions particulières ;

.../...

- Modalités détaillées d'exécution y compris passation des marchés et calendrier ; phasage ;
- Eléments permettant d'adapter le PRG à des situations changées ;
- Suivi et évaluation : méthodes et procédures.

3. Estimation des coûts et phase de financement

- Ventilation des coûts par composante/par nature des moyens
- Plan de financement global ; modalités de cofinancement ; mode de financement de la CCE

IV. Evaluation de la justification du PRG

1.1. Impact

1.2 Impact sur les populations et les institutions

- Groupes impliqués directement ou indirectement (par exemple groupe cible/groupes concurrentiels, consommateurs, femmes, jeunes, etc...).
- Type d'impact.
 - + social par exemple changement de pouvoir d'achat ou du statut social, besoins essentiels, emploi, acquisition de nouvelles qualifications, changement du rôle des femmes,...).
 - + économique (par exemple changements du revenu monétaire ou en nature).

1.3. Impact sur l'équilibre écologique

1.4. Impact financier et économique

1.5. Réplicabilité (augmentation de la capacité de réaliser des extensions ou des actions semblables autre part).

.../...

2. Viabilité

- Gestion/institutions (besoins d'assistance de l'étranger)
- Appui par les Gouvernements
- Technique (dépendance de moyens matériels et de savoir faire importer ; capacité propre en matière de fonctionnement et d'entretien)
- Socio-culturelle (compatibilité avec la ou les cultures locales)
- Ecologique (viabilité de l'action au niveau des ressources naturelles)
- Financière (couverture des frais récurrents, de l'entretien et de l'amortissement par des recettes propres ou subventions ; couverture des besoins en devises pour le fonctionnement, l'entretien et les investissements de remplacement).

V. Conclusions et recommandations pour une poursuite éventuelle du projet.

Conclusions et recommandations pour des politiques de coopération et de développement et pour des aspects opérationnels, structurés conformément à ce schéma général d'évaluation.

La mission recommande également le cas échéant (si les conclusions de l'évaluation sont positives) des éléments essentiels à inclure dans les TDR pour la préparation détaillée du programme de la phase II.

IV. Modalités d'exécution

A. Composition de la mission

1. Expert en économie pétrolière. Spécialisé dans les stratégies, politique, négociations et harmonisation des réglementations du gaz/chef de mission.
2. Expert en animation, spécialisé dans les stratégies de médiatisation, de promotion et d'appui au commerce.

B. Termes de références

1. L'équipe des consultants établit un plan de travail à l'aide des documents fournis par les responsables du projet. Ce plan de travail sera discuté à la Délégation CCE-Bruxelles avant le départ de l'équipe, puis sera revu et corrigé à Ouagadougou au CILSS.

.../...

2. La mission d'évaluation s'engage à réaliser l'évaluation conformément aux directives de la description des tâches conformément au schéma général d'évaluation de l'approche intégrée de la CEE.
3. Les experts sont chacun dans leur domaine responsables de la fourniture des résultats de l'évaluation. Le chef de la mission de consultants établit le rapport global. La responsabilité pour l'établissement des rapports est assurée entièrement par le chef de la mission.

C. **DUREE DES DIFFERENTES DEMARCHEES ET PRESENTATION DES RESULTATS**

1. **Préparation de l'étude**

Etude des dossiers et du projet, ainsi qu'entretiens de coordination avec les responsables de la Division VIII au Siège de la Délégation CCE-Bruxelles : 3 jours de préparatif.

2. **Exécution dans les pays concernés**

Réalisation de la mission, voyages aller-retour compris et discussion des résultats sur place avec tous les responsables concernés : 45 jours

3. **Elaboration des rapports**

a)	Chef de la mission de consultants	25 jours
b)	Spécialiste animation	15 jours
c)	Réunion de coordination à Bruxelles	2 jours

4. **Période : Mars-Avril 1993**